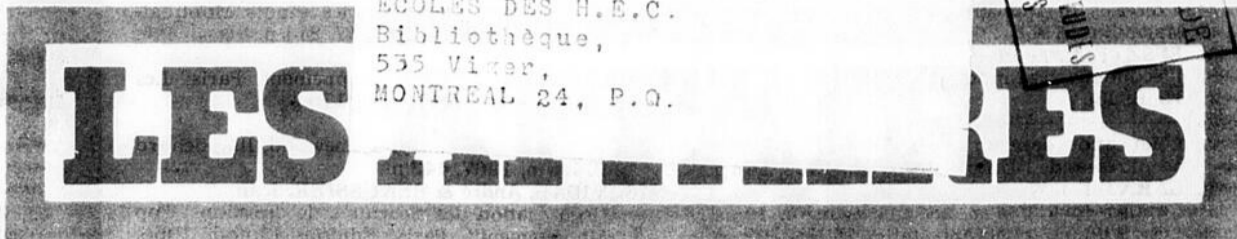


Le monde entier
a rendez-vous
à l'Expo 67
du 28 avril
au 27 octobre

Lundi 24 avril 1967
VOL. XXXIX NO 16



292-65/1-69/34/9 2435
ÉCOLES DES H.E.C.
Bibliothèque,
535 Viller,
MONTREAL 24, P.Q.



HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTREAL 12

25 cents

Selon le président de l'AMC

Pour être moins dépendant de l'étranger, le Canada doit exporter davantage pour équilibrer son commerce

Si le Canada veut avoir un meilleur contrôle sur son économie et dépendre de moins en moins des entrées de capitaux pour combler son déficit commercial sur le plan des invisibles, les exportateurs canadiens doivent faire des efforts de plus en plus marqués pour exporter davantage dans les autres pays.

Tel est en résumé la thèse qu'a soutenue le président de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Henri W. Joly, également président de B. Houde & Grothé, devant les membres de la section de l'AMC de St-Jean, Québec.

Il faut faire davantage

Après avoir noté que dans un court espace de 7 années, le Canada a réussi à doubler le chiffre annuel de ses ventes à l'étranger, et qu'au cours des trois dernières années, nos exportations sont passées de 7 milliards de dollars à 10.3 milliards de dollars, M. Joly a dit que ces années ont été les plus prospères du Canada.

A ce sujet, M. Joly a dit que la forte demande américaine et le pacte de l'auto ont fortement contribué à cette hausse, mais, ajoute-t-il, les industriels canadiens réussissent à exporter plus de produits manufacturés.

Mais, note-t-il, nos exportations de produits finis n'ont pas progressé au même rythme que celles des 11 principaux pays du monde.

Certains de ces pays, dit-il ont réussi des prodiges, tels le Japon, l'Allemagne de l'Ouest et la Suède.

Une leçon à tirer

Les Canadiens, a poursuivi M. Joly ont une leçon à tirer de cette

situation: nous devons nous efforcer de faire encore beaucoup mieux et de dépasser nos réalisations sur le plan des exportations, autrement nous courons le risque d'être évincés du commerce international par ces concurrents.

Un déficit global

Même si nous avons réussi à enregistrer un surplus commercial de l'ordre de \$400 millions, la situation n'est pas brillante si l'on considère les sommes que nous devons verser aux investisseurs étrangers, à titre de dividendes, d'intérêt et de profits et le déficit accusé dans le secteur du tourisme international.

Cette année, a-t-il dit, notre déficit dans le commerce des invisibles s'est élevé à la lourde somme de \$1.4 milliard, de sorte que le déficit de notre balance des paiements a été de l'ordre de \$1 milliard.

Ce déséquilibre oblige le Canada à dépendre constamment d'un approvisionnement constant de capitaux étrangers pour équilibrer notre balance commerciale. Jusqu'ici, le Canada a réussi tant bien que mal à boucler sur une base annuelle, mais on peut se demander avec inquiétude pendant combien de temps le Canada pourra ainsi rester dans cet équilibre précaire.

Un signe de danger

M. Joly a fait ressortir que notre réserve de dollars américains et d'or a fléchi de \$400 millions durant l'année pour atteindre son plus bas niveau depuis six ans. Ils s'agit là, dit-il, d'un avertissement sans équivoque. Nous ne serons pas indéfiniment capables de résorber des déficits de l'ordre de un milliard de dollars à moins de prendre les mesures qui s'imposent.

Le président de l'AMC a alors cité M. Winters qui a déclaré que si

nous voulons obtenir des capitaux étrangers pour notre développement il nous faudra nécessairement équilibrer une fraction importante de ces emprunts de capitaux par des expéditions de marchandises et c'est au secteur manufacturier qu'il appartient de combler cet écart.

Il a alors souhaité que l'Opération Exportation 67 lancée par le ministre fédéral du Commerce remporte un plein succès en ajoutant que l'Association des manufacturiers canadiens appuyait par tous les moyens à sa disposition cette campagne de vente accélérée.

M. Joly a dit que cette campagne réussirait et que les exportateurs canadiens se gagneraient de nou-

veaux clients tant que nos prix resteront compétitifs. Toutes les exhortations seront vaines et les efforts inutiles si les gouvernements, les employeurs et les travailleurs ne donnent pas la main pour assurer que nos prix soient intéressants pour les acheteurs étrangers.

Faisant allusion à la poussée démographique et à l'entrée de plusieurs centaines de milliers de travailleurs sur le marché de la main-d'oeuvre, M. Joly a dit que pour fournir des emplois à ceux qui se présentent sur le marché du travail, il faut absolument que les marchés extérieurs exercent une plus forte demande sur nos produits sinon les projets d'expansion seront sans effet.

Valeur et volume records des exportations canadiennes des cinq principaux métaux en 66

Les exportations canadiennes des cinq principaux métaux usuels — l'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc — ont établi des records pour le volume exporté et pour la valeur des marchandises expédiées dans les autres pays.

La majeure partie de cette augmentation est attribuable à la forte demande des Etats-Unis qui a été de 16% supérieure à celle de l'année précédente et à la hausse des prix principalement en ce qui concerne le cuivre.

Gains moins élevés

Cependant les gains réalisés n'ont pas été aussi élevés que ceux des deux années précédentes. Le volume des cinq métaux expédiés a augmenté de 2.8% pour atteindre un total de 4,899,895 livres en 1966 et leur valeur a augmenté de 7.5% pour atteindre \$1,291,895,000.

Au cours de 1965, l'augmentation du volume avait été de 13.2% et la valeur exportée avait augmenté de 13.4% tandis qu'en 1964,

les gains avaient été de 12.2% et de 15.7% respectivement.

C'est le métal cuivre qui a accompli la meilleure performance au cours de l'année à cause de la hausse des prix. Le volume des exportations de cuivre a augmenté de 23.1 million de livres ou de 3.6% pour atteindre 657.6 millions de livres tandis que la valeur des expéditions s'élevait de \$97.3 millions ou de 43% pour monter à \$323.7 millions.

De légers gains ont été enregistrés par l'aluminium, le nickel et le zinc mais les exportations de plomb ont décliné de \$16.0 millions ou de 24.9% pour baisser à \$48.2 millions.

Les expéditions des cinq métaux aux Etats-Unis ont augmenté de \$82.8 millions ou de 16.1% pour

atteindre \$596.8 millions en 1966 alors que la hausse avait été de \$96 millions ou de 23% en 1965 sur l'année précédente.

Les exportations de cuivre aux Etats-Unis ont augmenté de \$55.0 millions ou de 87.3% pour atteindre \$118 millions.

Au cours du dernier trimestre de 1966, les exportations des cinq métaux aux Etats-Unis ont augmenté de \$13.6 millions ou de 10.3% tandis que les expéditions de cuivre étaient en hausse de 82% comparativement à l'année précédente.

Rappelons que le gouvernement américain vient de réserver des producteurs de nickel une quantité aussi importante que celle de 1966.

Record de péages sur les autoroutes au mois de mars

Les deux autoroutes du Québec, celles des Laurentides et des Cantons de l'Est, ont enregistré plus de 3,000,000 de péages en mars 1967. Dans son rapport sur les activités de ce mois, l'Office des Autoroutes du Québec précise qu'il s'agit là d'une augmentation de 32% pour l'autoroute des Cantons de l'Est et de 24% pour celle des Laurentides, à comparer aux chiffres de mars 1966.

M. Guy Poliquin, président de l'Office des Autoroutes, a affirmé qu'il s'agit là d'un record pour un mois de mars. A son avis, l'achalandage des autoroutes ira sans cesse en augmentant.

L'Autoroute des Cantons de l'Est

L'autoroute des Cantons de l'Est a reçu 643,774 péages en mars, soit une moyenne de 20,767 par jour. Elle avait reçu 15,687 clients par jour en mars 1966. Tous les postes de péage ont marqué une augmentation de l'achalandage sur les autoroutes durant l'Expo, notamment pour ce qui est de l'utilisation des gîtes touristiques à l'extérieur de Montréal.

L'Autoroute des Laurentides

L'autoroute des Laurentides a reçu 2,361,256 péages en mars, soit une moyenne de 76,169 par jour. L'autoroute avait reçu 61,429 clients par jour en mars 1966. Tous les postes de péage ont marqué une augmentation de l'achalandage comparativement à mars 1966, celui de Prévost marquant la plus forte, soit environ 47%.

Prévisions pour l'Expo

L'Office des Autoroutes du Québec prévoit une augmentation de 35 à 50% de l'achalandage sur les autoroutes durant l'Expo, notamment pour ce qui est de l'utilisation des gîtes touristiques à l'extérieur de Montréal.

EXPORTATIONS CANADIENNES DE MÉTAUX

		Vers le R.-U.		Vers les Etats-Unis		Vers les autres pays	
		Lbs	\$	Lbs	\$	Lbs	\$
Aluminium	1966	297,974,900	79,167,000	875,662,800	192,423,000	1,561,542,500	375,063,000
	1965	369,251,400	97,442,599	766,643,600	167,118,387	1,585,349,100	372,494,544
		-19.3%	-18.8%	+14.2%	+15.1%	-1.5%	+0.7%
Cuivre	1966	188,892,900	103,484,400	252,318,200	117,964,000	657,624,900	323,660,000
	1965	219,141,200	81,104,382	170,023,700	62,964,049	634,512,700	226,332,055
		-13.8%	+27.6%	+48.4%	+87.3%	+3.6%	+43.0%
Plomb	1966	95,714,600	10,772,000	195,115,300	21,801,000	452,010,200	48,175,000
	1965	132,775,300	21,043,303	166,178,600	19,707,178	493,146,100	64,217,766
		-27.9%	-48.8%	+17.4%	+10.6%	-8.3%	-24.9%
Nickel	1966	139,344,100	111,354,000	250,892,900	192,385,000	509,977,100	399,159,000
	1965	139,308,300	110,000,419	281,378,800	206,768,639	525,412,200	397,199,921
		+0.03%	+1.2%	-12.2%	-7.0%	-2.9%	+0.5%
Zinc	1966	288,344,600	28,249,000	873,115,000	72,271,000	1,718,740,300	145,579,000
	1965	245,245,300	31,001,427	659,811,300	57,462,125	1,524,956,500	141,436,492
		+17.6%	-8.9%	+32.3%	+25.8%	+12.7%	+2.9%
Total	1966	1,010,271,100	333,026,400	2,447,104,200	596,844,000	4,899,895,000	1,291,895,000
	1965	1,105,721,500	350,592,130	2,044,036,000	514,020,378	4,763,376,600	1,201,579,878
		-8.6%	-5.0%	+19.7%	+16.1%	+2.8%	+7.5%

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS UTILES

Quelques livres nouveaux
à la bibliothèque de l'École des HEC

1. EILON, S. & HALL, R. I. & KING, J. R. Exercices in Industrial Management, London Macmillan, 1966. 206 p.
2. EPSZTEIN, Léon L'économie et la morale. Paris, Armand Colin, 1966, 356 p.
3. L'éducation dans un Québec en évolution. Québec, Presses de l'Université Laval, 1966. 245 p.
4. GARNER, J. W. Adapter-vous à ce monde en expansion. Paris, Les Editions d'Organisation, 1967. 209 p.
5. GILMER, B. von Haller Industrial Psychology. New York, McGraw-Hill, 1966. 617 p.
6. GISCARD, Olivier d'Estaing La décentralisation des pouvoirs dans l'entreprise. Paris, Les Editions d'Organisation, 1967. 139 p.
7. HARPER, Donald V. Price Policy and Procedure. New York, Harcourt, Brace & World, 1966. 308 p.
8. KERLINGER, Fred N. Foundations of Behavioral Research. New York, Holt, Rinehart & Winston, 1966. 739 p.
9. LANNOYE, Michel La vie sociale dans l'entreprise. Paris, Les Editions Ouvrières, 1966. 143 p.
10. LUMSDEN, Keith & ATIYEH, Richard & LELAND BACH, George Microeconomics. Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1966. 179 p.
11. MAGUIER, Charles La promotion technique du travailleur analphabète. Paris, Les Editions d'Organisation, 1966. 151 p.
12. MASSIE, J. L. Méthodes actuelles de direction des entreprises. Paris, Les Editions d'Organisation, 1967. 237 p.
13. MATEESCO, Mirca Le droit maritime soviétique face au droit occidental. Paris, Editions A. Pedone, 1966. 203 p.
14. MILLER, George A. & GALANTER, Eugene & PRIBRAM, Karl H. Plans and the Structure of Behavior. New York, Holt, Rinehart & Winston, 1967. 226 p.

15. MONET, Jean Vos biens, votre décès et les impôts. Montréal, Editions Beauchemin, 1967. 214 p.
16. MYINT, H. Les politiques de développement. Paris, Les Editions Ouvrières, 1966. 175 p.
17. SCOTT, William G. Organization Theory. Homewood, Ill., Richard D. Irwin, 1967. 442 p.
18. VIDAL, André & BEAUSSIER, Jean Organisation des structures de direction "Top Management". Paris, Editions Dunod, 1966. 144 p.

Plan de l'ouvrage intitulé: ORGANISATION DES STRUCTURES DE DIRECTION

Etude théorique:

- De quelques termes d'une solidité éprouvée
- De quelques vérités oubliées ou en passe de l'être
- De la possibilité d'une évolution inoffensive dans les conditions du commandement
- De quelques notions actuelles et de ce qu'il convient d'en penser:
 - l'organisation "staff and line" et l'analyse militaire
 - les fonctionnels
 - les "Assistants to"
 - les "personal staff" et le "special staff"
- De quelques notions complémentaires et de leurs applications

Application:

- Discussion de quelques objections types
- Processus d'étude et de mise en place des structures
- Société d'appareils électro-ménagers ayant plusieurs usines
- Importante société chimique
- Chantier de constructions navales
- Usine de montage automobile et chaîne de station-service
- Société de mécanographie
- Agences d'une banque de dépôt

L'administration au service du développement

Créée, à l'origine, dans le but de maintenir l'ordre social et politique du pays, l'administration publique est appelée de nos jours à jouer un rôle actif dans la promotion du développement de l'économie. Ceci est particulièrement vrai dans les pays où s'impose la nécessité d'un développement économique rapide. Le livre que publie l'OCDE, sous le titre "Administration publique et développement économique", souligne cette importance du rôle de l'administration publique dans le progrès économique.

Cet ouvrage rend compte d'un séminaire de deux semaines organisé par l'OCDE à la fin de l'année 1965 à Alcalá de Henares (Espagne). M. Jean Trouvé, ancien directeur adjoint de la fonction publique en France assisté de M. Graeme Moodie, Professeur à l'Université de York (Royaume-Uni), en a dirigé les travaux, auxquels ont participé une trentaine de hauts fonctionnaires, ressortissants des cinq pays qui prennent part au programme d'assistance technique de l'OCDE (Espagne, Grèce, Portugal, Turquie, Yougoslavie) ainsi qu'un certain nombre de fonctionnaires et de spécialistes d'autres pays.

Leurs débats ont été axés sur deux thèmes principaux: les problèmes humains qui se posent à l'administration publique (rapports avec le public, recrutement, formation et rémunération des fonctionnaires, etc.) et la structure administrative (de la centralisation à l'autonomie, liens avec les forces politiques, les réformes administratives et leur méthodologie, etc.)

L'ouvrage qui vient de paraître comporte deux parties. Dans la première, M. Trouvé (Directeur de la session d'étude) fait la synthèse

des principaux sujets débattus, en mettant l'accent sur les problèmes nouveaux posés aux administrations des pays en voie de développement. La seconde partie

3 sociétés d'ingénieurs-chimistes se rencontreront à Montréal

La prochaine réunion tripartite d'ingénieurs chimistes se tiendra à Montréal du 22 au 25 septembre 1968; elle rassemblera l'American Institute of Chemical Engineers, l'Institution of Chemical Engineers of Great Britain et la Société canadienne du Génie chimique.

M. W. H. Gauvin, Ph. D., directeur du Centre de recherche Noranda, à Pointe-Claire, est président général de cette conférence.

On sollicite des travaux inédits sur une grande variété de sujets affectant les sciences chimiques, électro-chimiques, métallurgiques ainsi que sur des sujets qui pour être de nature moins purement scientifique n'en sont pas moins d'un grand intérêt pour le domaine de la recherche. On indique ainsi: Génie chimique dans les services publics; Programmes d'enseignement du génie commandités par l'industrie; La construction internationale et ses aspects économiques pour l'industrie chimique; Le rôle de la recherche universitaire en génie chimique; Le rôle de l'ingénieur chimiste et son importance.

Les titres des communications -- avec des résumés de 150 à 200 mots, le nom de l'auteur, de l'institution ou de la compagnie, l'adresse et le numéro de téléphone -- doivent parvenir avant le 1er décembre 1967 au Président du

programme technique, M. G. A. Ratcliff, Department of Chemical Engineering, McGill University, Montréal, P.Q.

Teenage Overload

L'année dernière, Richard Armand était le plus jeune gérant du service des ventes dans le monde quand il s'occupait des besoins de clients pour Teenage Overload.

Cette année, il a été nommé président de la même organisation. A la fin du mois d'avril quand ses examens seront terminés, il commencera ses devoirs. L'année dernière, Richard était étudiant à la faculté de commerce à l'université Sir George Williams. Il était choisi pour son poste d'été parmi vingt candidats.

Teenage Overload est une organisation à but lucratif qui s'emploie à trouver du travail aux jeunes de 16 à 19 ans, pour les mois d'été. L'année dernière, Teenage Overload a trouvé presque 500 postes.

Richard a commencé déjà à préparer un programme d'été pour Teenage Overload. Il révélera les détails bientôt.

Teenage Overload occupera, encore cette année, un bureau au Y.M.C.A. à 1441 rue Drummond. Le bureau ouvrira le 29 mai.



La Compagnie d'Assurances Provinces-Unies annonce la nomination de Mlle Michèle Mongeau au poste d'adjointe au directeur du personnel. Elle sera responsable de la formation et du perfectionnement du personnel.

Mlle Mongeau est diplômée en sciences sociales (sociologie) de l'Université d'Ottawa.

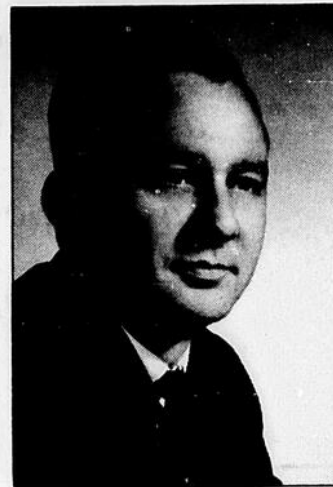
A l'Hydro-Québec

L'Hydro-Québec vient d'annoncer la nomination de M. Lionel Boulet au poste de Directeur de l'Institut de recherche.

M. Boulet était Directeur du département de génie électrique de l'Université Laval quand la Commission hydro-électrique lui confia le soin d'étudier les principes et les besoins d'un laboratoire de conversion d'énergie. De ses études est né l'Institut de recherche dont la création a été annoncée par le Premier Ministre de la Province, au début de février de la présente année.

M. Boulet a fait carrière dans le professorat, à l'Université d'Illinois d'abord, puis à Laval où il a exercé diverses charges. Actuellement, il est président du Comité des recherches de la Corporation

NOMINATION CHEZ PHILIPS



M. NEIL I. McDONALD

M. D. H. Prentice, vice-président du service des produits aux consommateurs chez Philips Electronics Industries Limited, annonce la nomination de M. Neil I. McDonald, au poste de directeur de la mise en marché, pour les produits et systèmes commerciaux et éducatifs.

Le service que dirige M. McDonald a été réorganisé récemment, de façon à rencontrer les exigences d'une clientèle de plus en plus nombreuse, dans les domaines commercial et éducatif. Il est entré à la maison Philips en 1958, lors du lancement au Canada des machines à dicter Philips. Il a ainsi acquis une vaste expérience dans l'équipement commercial.

des ingénieurs du Québec, membre de l'Institut des Ingénieurs canadiens, de l'Institut des ingénieurs en électricité et en électronique, et du Comité des sciences radio.

Cartes d'affaires

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIÉS

Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal

842-4691

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC. DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE PLACE VICTORIA MONTREAL 3

861-4761

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal Tél.: DU. 1-7788

BÉLANGER OUELLETTE & ASSOCIÉS

Conseillers en administration et ingénieurs industriels

- Personnel: cadres et fonctions
- Evaluation de tâches, salaires
- Plans de stimulants au rendement
- Systèmes et procédures de bureau
- Manutention - Mécanisation
- Contrôles: production - prix coûtant - achats - inventaires - budget
- Organisation: ventes, distribution
- Etudes de rentabilité
- Planification à longue portée
- Structures financières
- Continuité de la Direction

1224 ouest, rue STE-CATHERINE, Suite 701, Montréal

Tél.: 866-9567

J. J. MARTEL INC.

ASSURANCES GENERALES

Gérant: M. Alfred Devost, c.d.a.

C.P. 1540, AMOS, P. Qué.

Tél.: 732-3268

L'EXPO est une occasion unique pour nos exportateurs

Le ministre fédéral du Commerce, M. Robert Winters, a déclaré à Montréal, lundi, que l'EXPO 67 constitue pour les Canadiens, pour les hommes d'affaires, pour les industriels une occasion unique, qui ne se présentera pas avant un autre siècle, pour démontrer aux visiteurs, surtout aux hommes d'affaires étrangers, que nous sommes un peuple moderne, industrialisé, adulte et développé aux points de vue culturel et social.

M. Winters est venu à Montréal lundi pour inaugurer l'"Opération Exportation 1967", tournée qui, selon le Ministre, conduira plus de 60 délégués commerciaux dans "neuf centres du pays... pour causer avec les hommes d'affaires que nous avons le privilège de servir".

Excellente réaction

"Quatre-vingt-quinze pour cent du temps consacré aux entrevues a été réservé par près de 600 requérants", a-t-il dit. "Nous avons reçu un si grand nombre de réponses, les demandes d'entrevues avec nos délégués commerciaux ont été si considérables, que nous avons dû faire venir six autres délégués tout spécialement pour l'Opération de Montréal".

M. Winters a ajouté que la réaction dans le reste du pays a aussi été excellente. "Jusqu'ici, un mois et demi avant que se tienne la dernière séance d'"Opération Exportation", quelque 14,000 entrevues ont été réservées par près de 2,000 sociétés. "Le Ministre a mentionné que "la réponse a été extraordinaire. Elle augure bien du succès de la présente conférence et d'une expansion forte et stable de l'essor économique du Canada à l'avenir".

Le Ministre a pris la parole au déjeuner organisé par la Chambre de commerce du district de Montréal en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec, le Montreal Board of Trade, l'Association canadienne des exportateurs et de la division du Québec de l'Association canadienne des manufacturiers.

Importance des exportations

M. Winters a souligné l'importance du commerce extérieur pour la santé de notre économie. "Dans le passé, le commerce d'exportation a contribué énormément à l'économie canadienne; cette contribution sera encore plus considérable à l'avenir", ajouta-t-il.

"Grâce au commerce extérieur, les Canadiens peuvent bénéficier de la spécialisation internationale et de la fabrication en grandes séries tout en contribuant au développement de la productivité et de l'efficacité de l'industrie."

Résultats à long terme

Ces résultats à long terme décolleront peut-être de façon plus évidente des opérations du Bureau de développement commercial de l'EXPO au Centre des relations commerciales internationales sous l'égide des banques à charte du Canada. Au-delà de 5,000 hommes d'affaires étrangers ont déjà fait part au Bureau de leur intention de traiter d'affaires tout en visitant l'EXPO. Le ministère du Commerce accorde tout son appui à ce Bureau, comme le font d'ailleurs la Chambre de commerce, le Board of Trade, l'Association des exportateurs canadiens, le Centre et la division du Québec de l'Association des fabricants canadiens. Trois délégués commerciaux se tiendront en permanence à ce Bureau et communiqueront par telex avec le bureau principal du ministère à Ottawa.

Le commerce: un moyen

Dans le passé, le commerce d'exportation a contribué énormément à l'économie canadienne; cette contribution sera encore plus considérable à l'avenir. C'est pourquoi, lorsqu'on met en évidence l'importance du commerce d'exportation en ce qui concerne l'économie canadienne, il faut se rappeler que ce commerce ne constitue par une fin en lui-même, mais est plutôt un moyen d'atteindre une fin. Grâce à leur commerce d'exportation, les Canadiens peuvent bénéficier de la spécialisation internationale et de la fabrication en grandes quantités tout en contribuant au développement de la production et de l'efficacité de l'industrie. Une plus grande productivité représente un revenu réel et un niveau de vie plus élevé pour tous les Canadiens.

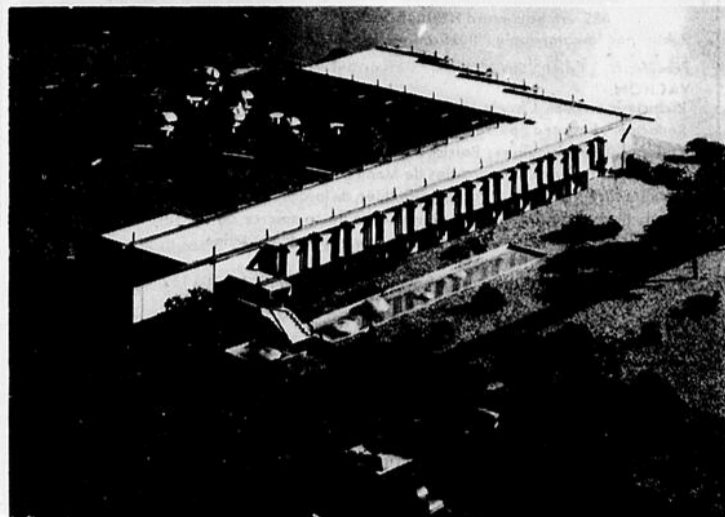
Occasion unique

Parlant de l'Exposition universelle qui doit s'ouvrir jeudi soir 27 avril, M. Winters a dit qu'il s'agit d'un monument de génie sorti des exuta du St-Laurent.

Mais le véritable succès de l'EXPO a-t-il dit, ne résidera pas dans ses édifices et autres merveilles matérielles; il viendra de l'esprit qu'elle fera naître chez les Canadiens et saura communiquer au monde entier. Comme vous-mêmes, le reste du monde est aux aguets; en effet, l'attention du monde entier est plus que jamais attirée vers le Canada vers l'EXPO et les célébrations de notre Centenaire. Nous avons présentement l'audience des peuples et nous méritons leur attention, voire leur respect. Nous devons saisir cette occasion unique de montrer au monde que nous sommes une nation moderne industrialisée, adulte et développée aux points de vue culturel et social. Nous devons tirer le meilleur parti.

En fin de compte, nous percevons probablement les principaux résultats de l'année du Centenaire seulement lorsque les splendides pavillons auront été démontés et lorsque les millions de visiteurs seront retournés dans leur pays. En effet, ils apporteront avec eux ce qui constitue peut-être notre plus important bénéfice éventuel, à savoir, la conviction de l'importance sans cesse croissante du Canada industriel moderne dans le commerce d'exportation.

C'est sans doute dans cette conviction que se situe notre plus grande force de croissance à long terme stable et constante. Ces visiteurs communiqueront cette conviction aux autres; ils contribueront à répandre l'idée que les Canadiens sont très avancés dans les domaines de la technologie, des avantages sociaux et de la culture et que leurs produits méritent la plus grande attention de la part des acheteurs étrangers à la recherche des moyens pour satisfaire leurs besoins commerciaux.



Maquette du Centre de Commerce International à l'Expo, dans lequel le Bureau d'Expansion économique sera logé; il est situé à la Cité du Havre.

L'Opération Exportation devrait produire des fruits

Les délégués commerciaux du Canada à l'étranger étaient présents lors du dernier dîner de la série de la Chambre de Commerce du district de Montréal. Après avoir rencontré plusieurs hommes d'affaires et certains délégués commerciaux des quatre coins du monde, il ressort un fait qui a son importance sur le marché international. On ne dira jamais assez à l'homme d'affaires canadien qu'il a à se déplacer pour aller vendre à l'étranger. L'étranger veut voir avec qui il transige.

Il est évident que ces étapes sont très dispendieuses pour les petites entreprises et si elles veulent prendre de l'expansion, il leur faudra s'unir, se joindre ou vendre pour aller sur le marché international.

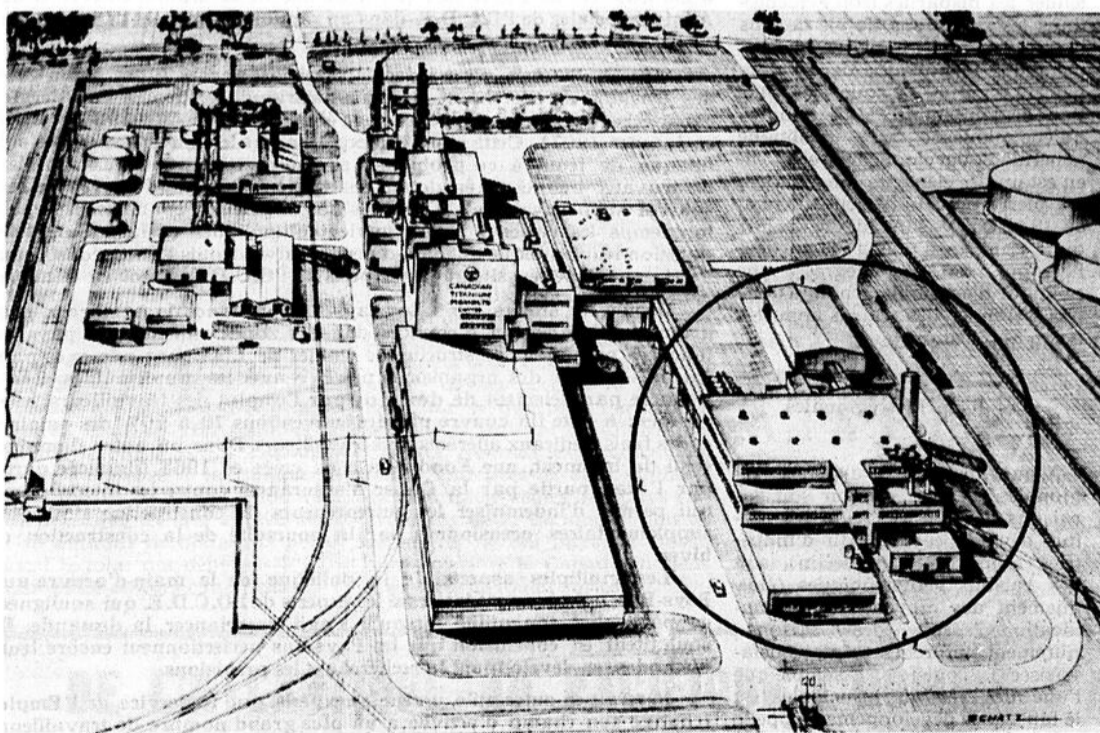
Les délégués rencontrent, à leur point de vue, deux genres d'hommes d'affaires durant cette opération. Il y a celui qui vient se renseigner sur les possibilités de son entreprise et des produits qu'elle fabrique pour une entrée sur le marché étranger. Notre deuxième spécimen est déjà au courant de ce genre de marché et il s'en vient voir un délégué dans un pays donné pour obtenir un représentant de ses produits à l'étranger.

Cette semaine d'entrevues a permis de constater que le Québécois est beaucoup intéressé au marché de Boston avant celui de New-York.

De plus, deux délégués supplémentaires sont arrivés de la Jamaïque à cause de la demande pressante pour entrer sur ce marché. Il semblerait que l'homme d'affaires essaie d'avoir un petit marché dans les pays chauds pour aller prendre ses vacances en même temps, ce qui n'est pas à dédaigner puisque nous n'avons pas de temps à perdre dans notre monde d'aujourd'hui.

Les délégués ont employé leur temps à 110% durant leur séjour à Montréal. Nous ne doutons pas que leur passage laissera des traces intéressantes pour plusieurs de nos manufacturiers. Lundi dernier, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec organisait une réception en l'honneur de nos délégués commerciaux à l'étranger. Le gouvernement avait aussi invité une soixantaine de manufacturiers québécois pour que tout ce monde puisse se rencontrer à l'occasion d'une manifestation plus intime.

Tout le travail qui se fait pour qu'on puisse accéder au marché international ne pourra pas rester sans résultats et nous sommes confiants que d'excellents résultats en ressortiront avant bientôt.



Maquette des installations de Canadian Titanium Pigments, à Varennes. La partie encerclée constitue l'agrandissement que se propose d'effectuer l'entreprise afin d'augmenter sa capacité de production.

Expansion de Canadian Titanium Pigments Limited, à Varennes

Canadian Titanium Pigments Ltd à Varennes, se propose de produire 10,000 tonnes de "titanox" de plus que la présente capacité de l'usine qui est de 30,000 tonnes par année.

L'augmentation de cette production se fera par le procédé au chlore alors que la production actuelle se fait par le procédé au sulfate.

Cette expansion sera la première dans le monde pour la production des pigments de titane, en dehors des Etats-Unis et du Royaume-Uni.

Alors que la demande canadienne de pigments de titane ne cesse d'augmenter pour les peintures, les couvre-plancher, le caoutchouc, les plastiques, le textile, les encres, la

céramique, la capacité de production de l'usine sera atteinte d'ici peu de temps.

Le projet de Varennes constitue la troisième expansion majeure des installations de Varennes depuis l'aménagement de la première usine en 1957.

Air Liquide Canada érigera une usine de fabrication de l'oxygène requise par Canadian Titanium Pigments et le transport se fera par l'érection d'une pipeline entre les deux usines.

Les ingénieurs-conseils Surveyer-Nenniger et Chenevert ont préparé les plans du projet et U.C.C. (Canada) Limited Construction seront les entrepreneurs. La construction devrait être terminée en 1968.



LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale

635 est. boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888

Publié par la compagnie "Publications LES AFFAIRES Inc."

Président: Julien LEVASSEUR; vice-président et directeur général: Séraphin VACHON.

Rédacteur en chef: Claude Moquin

Rédacteur: Fernand Bourret

Collaborateurs réguliers: Patrick Allen, conservateur de la bibliothèque de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal; J.C. de Brouwer; René Collès, Courrier d'Assurance Agrée; François Gauthier, de la faculté de commerce de l'Université Laval; M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill; Michel Vibien, conseiller en placement; François Zille, correspondant à Milan.

Directeur de la publicité: Claude Coupal.

Représentants: à Toronto John Sears; 11 Yorkvilleave., No 708 112-(416)-922-0524; à Montréal Claude Martin.

Directeur de la production: Claude Moquin.

Directeur du tirage: Georges Larivière.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros): \$15.00.

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

Typographie: Typofilm Inc. Impression: Delpro Corporation.

Le Canada ne sera prospère que par le commerce international

La plus grande exposition internationale de tous les temps ouvrira ses portes au monde entier vendredi prochain, le 28 avril 1967. Elle ouvrira les portes du Canada, du Québec et de Montréal à tous les pays existants sur notre planète.

Les jeux sont faits; rien ne va plus. Nous sommes maintenant sur la carte internationale. Les États-Unis enverront des dizaines de missions d'hommes d'affaires venir tâter le pouls du marché canadien et rencontrer tant nos hommes d'affaires que les étrangers qui viendront tenter de transiger sur notre sol.

Il ne faut pas se faire d'illusions quant à la véritable optique de telles rencontres sur le plan international. Ces hommes d'affaires ne viennent pas simplement pour assister aux différents spectacles qui y seront présentés. Ils viennent pour commercer et voir ce qu'on a à leur offrir.

Comme disait la semaine dernière, M. George Hees: "L'Expo ne durera que six mois. Toutefois, ses effets bienfaisants se perpétueront pendant des années. Les représentants de soixante pays pourront se renseigner sur nos immenses ressources. Les Canadiens pourront découvrir des occasions d'affaires dans le monde entier".

Pour illustrer l'importance de ces échanges, M. Hees a fait remarquer, comme on le sait, qu'environ la moitié de l'activité économique du Canada est en fonction des échanges mondiaux. Nous affirmons comme M. Hees que le Canada n'est et ne sera prospère que par le commerce international.

Cette façon de considérer le Canada comme un grand centre international du commerce à amener les banques à chartes canadiennes à construire sur le terrain même de l'Expo: le Centre international de commerce.

Déjà, ce centre sera le point de rencontre de plus de 10,000 hommes d'affaires importants qui visiteront la grande manifestation internationale de Montréal en fonction d'intérêts spécifiques. Plus d'un millier de chefs d'entreprises, actuellement connus, seront à Montréal pendant l'Expo pour représenter personnellement leurs maisons d'affaires.

L'homme d'affaires doit être à l'affût des plus nouvelles techniques si il veut penser à exporter ses produits. Car, le marché d'exportation en est un de lutte constante et "à l'instant où l'entreprise d'exportation cesse d'être au meilleur de sa forme, elle risque d'être surprise par l'impact d'une concurrence, toujours en état d'alerte et de ce fait en mesure de profiter des faiblesses de l'adversaire".

Notre commerce d'exportation a dépassé les dix milliards de dollars en 1966. Il faut chercher par tous les moyens à concurrencer le marché international soit par une nouvelle technologie industrielle, soit par des meilleures techniques de commercialisation de nos produits. Aujourd'hui, l'homme d'affaires a accepté la publicité, il tente maintenant de se familiariser avec les relations publiques. L'homme d'affaires, tout en demeurant omniscient dans un certain sens, doit se contraindre à étudier tous les jours ce qu'on produit de nouveau dans le secteur qui l'intéresse.

On a souvent reproché à l'homme d'affaires québécois de ne pas se soucier des services qu'il doit rendre à son client étranger. Nous devons palier à ce problème dans les plus brefs délais si nous voulons profiter de cette manne des plus riches qui s'apprête à passer sous notre toit.

Il nous faut être présent partout et vendre. En plus, il faut avoir des produits à vendre et à prix compétitifs. La concurrence internationale est là qui nous attend et nous pouvons, à cause de nos techniques développées, si nous le voulons, conquérir le marché international dans plusieurs secteurs de l'activité économique.

Nos délégués commerciaux à l'étranger sont sur place pour connaître les possibilités de vos produits et pour vous aider à vous trouver un représentant à l'étranger qui se chargera de la distribution.

La grande métropole canadienne possède ce Potentiel de Vente à l'Exportation et domine la plus grande région d'affaires au cœur même de l'économie canadienne.

Cette rencontre de personnalités étrangères devra nécessairement se poursuivre par des visites à l'étranger de nos manufacturiers si on veut conclure des affaires qui pourraient se révéler très intéressantes tant pour l'entreprise que pour la communauté toute entière.

Messieurs, les acheteurs s'en viennent par milliers acheter vos produits. Saurez-vous les recevoir.

Claude MOQUIN

Problèmes du développement régional

par François GAUTHIER,

professeur auxiliaire à la faculté de commerce de l'Université Laval

On sait que le gouvernement précédent avait tenté de mettre en oeuvre une politique de décentralisation industrielle et d'expansion régionale. Ces efforts se sont surtout manifestés pour la mise sur pied d'un plan d'étude de la région Gaspésie — Bas St-Laurent avec la collaboration du Gouvernement fédéral par l'entremise de l'ARDA. On a assisté également à une floraison d'initiatives privées, en particulier à la formation de conseils économiques régionaux. En outre, le gouvernement fédéral par l'établissement de régions dites "disignées" a tenté d'intervenir dans ce domaine. Il faut bien constater que ces initiatives éparses, rarement coordonnées, ne reflètent pas une conscience aigüe de l'ensemble du problème et qu'elles ne peuvent en conséquence y remédier de façon durable. Elles témoignent néanmoins d'une certaine prise de conscience, encore incertaine, du fait qu'il existe un problème. Quel problème? Quels sont les buts recherchés?

Equilibre entre les régions

S'agit-il de concevoir une meilleure utilisation de l'espace, un meilleur aménagement des villes, une meilleure utilisation des richesses naturelles en mettant en valeur les régions sous-développées? Certes, mais ceci n'est qu'une manifestation secondaire d'un objectif fondamental qui consiste à atténuer les disparités régionales de développement qui se traduisent, pour les habitants d'un même pays, par des différences de niveau de vie et de conditions d'existence qui ne sont pas socialement tolérables. En outre, l'atténuation des différences dans le développement des régions allège le fardeau que fait porter à la collectivité l'existence de régions qui prélèvent plus qu'elles ne contribuent à la production nationale. Il ne s'agit évidemment pas de rechercher un niveau de développement identique pour chaque région. Ce serait économiquement irréalisable. Il s'agit simplement d'atteindre un certain équilibre entre les régions afin de développer harmonieusement toutes les richesses productives de l'ensemble et d'atténuer les disparités trop évidentes dans les conditions de vie de tous les citoyens. Ceci implique évidemment que la politique de développement régional est conçue en fonction de l'ensemble de l'économie, qu'elle s'intègre à la politique générale de développement et qu'elle est un des éléments constitutifs. La pierre d'achoppement du plan du BAEQ est sans doute le fait qu'il s'agit là d'une étude particulière qui n'est pas intégrée à une politique d'ensemble. Il ne faut donc pas s'étonner des retards apportés à son application.

Les disparités régionales

A quoi tiennent les disparités régionales? Il peut y avoir soit des raisons historiques (régions autrefois développées à partir d'industries aujourd'hui en déclin), soit des raisons géographiques (éloignement des moyens de communication), soit des raisons purement naturelles (régions défavorisées). Toutefois, il semble que l'une des raisons principales est le fait que le développement appelle le développement. En d'autres termes, les industries manufacturières ou de service tendent à s'installer à proximité des autres industries profitant de ce que l'on

appelle les "économies externes". On peut dire que les "économies externes" apparaissent chaque fois que les profits d'un producteur sont affectés par les actions d'un autre producteur, sans qu'il en coûte rien à celui-ci ou même sans qu'il le sache. Par exemple, si un arboriculteur décide de doubler la superficie de son verger, les abeilles de l'agriculteur voisin auront deux fois plus de fleurs à butiner et produiront davantage. Il n'était pas dans l'intention de l'arboriculteur de favoriser la production de l'apiculteur mais celui-ci a profité d'une "économie externe". Le même phénomène se produit dans l'industrie lorsque (ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres) une firme abaisse le prix de revient ou améliore la qualité de son produit qui sert de matière première à une autre entreprise évoluant dans un autre secteur industriel. En cherchant, consciemment ou non, à profiter des économies externe suscitée par la présence d'autres entreprises, les entreprises tendent à se concentrer sur un territoire géographique déterminé, ce qui a pour conséquence de produire ce qu'on peut appeler des économies externes d'agglomération. Ce phénomène est d'une grande complexité; la proximité géographique des firmes entraîne des imbrications techniques (possibilité de faire sous-traiter facilement une partie de la production ou utilisation des sous-produits de l'autres entreprises), des liaisons financières (participation à d'autres entreprises), un environnement et des services utilisables rapidement (courtiers, conseils fiscaux et juridiques, agents de publicité, ingénieurs-conseils, agents d'impôt etc.) et enfin, un milieu culturel dans lequel les relations humaines se développent harmonieusement. Ainsi, en dépit du progrès dans les transports et les télécommunications, de la plus grande dis-

ponibilité d'énergie, l'activité industrielle est plus concentrée qu'autrefois. Il y a, bien entendu, un point à partir duquel les avantages sont compensés par des désavantages lorsque la concentration prend une envergure trop large. Ceci est encore exceptionnel et l'on comprend dès lors les raisons qui poussent les nouvelles entreprises à s'installer à proximité de centres déjà développés. Ces raisons sont parfaitement justifiables dans certains cas et l'on comprend les difficultés qui surgissent lorsque l'on tente de renverser le mouvement.

Coût moindre

Mis à part quelques secteurs industriels impérativement conditionnés pour l'existence d'un site naturel ou la proximité des matières premières, la plupart des entreprises peuvent travailler à moindre coût dans un milieu déjà développé. Les créations arbitraires dans des régions où l'infrastructure économique et intellectuelle est insuffisante risquent de comporter des coûts très lourds et de diminuer sensiblement la rentabilité et la force concurrentielle de ces entreprises. Comment briser le cercle vicieux? En essayant de recréer, dans les régions jusqu'alors défavorisées, des conditions susceptibles de diffuser des "économies externes" dont profiteront tous les agents de la vie économique et en particulier les entreprises. C'est là généralement le rôle de l'état, bien que certaines décisions privées puissent avoir parfois le même rôle d'entraînement. Il va de soi que la mise en place d'une telle infrastructure économique et intellectuelle dépend de la volonté de la collectivité de financer une telle entreprise, c'est-à-dire à admettre qu'il lui est nuisible à long terme de maintenir des disparités régionales trop évidentes et trop grandes.

L'OCDE: la politique des Pays-Bas est un "modèle"

La politique des Pays-Bas en matière de main-d'oeuvre constitue une "politique modèle" que beaucoup d'autres pays auraient intérêt à étudier. Tel est l'avis émis par le Comité de la Main-d'Oeuvre et des Affaires sociales de l'O.C.D.E. dans un rapport que publie l'Observateur de l'O.C.D.E. dans son numéro d'avril.

Alors qu'il était exposé depuis plusieurs années à des pénuries et des tensions, le marché néerlandais du travail est depuis l'an dernier caractérisé par un taux de chômage élevé (0,8% en juin 1966 et 2,1% en janvier 1967). Cette situation explique que le Gouvernement se soit attaqué de front à ce problème, en ouvrant de nouveaux chantiers de travaux publics et en dotant les services de main-d'oeuvre de ressources supplémentaires. Les Pays-Bas d'ailleurs, connaissent depuis longtemps les remèdes qu'il convient d'appliquer en face d'une telle situation leur politique de main-d'oeuvre suivie depuis 15 ans constituant à cet égard une réussite que les experts de l'O.C.D.E. citent en exemple.

Depuis les années 1950, les Pays-Bas ont lancé de nombreux programmes de création d'emplois dans les zones attardées du pays ou touchées par une crise structurelle (mines de Limbourg par exemple). En liaison avec des organismes privés et avec les municipalités, l'Etat s'efforce parallèlement de développer l'emploi des travailleurs handicapés: à cette fin ouverte par des subventions 70 à 90% des salaires et des frais médicaux afférents à ces travailleurs. Dans un autre domaine, celui du bâtiment, une Fondation a été créée en 1963 (financée partie par l'Etat, partie par la Caisse d'assurances contre les intempéries), qui permet d'indemniser les entrepreneurs de construction des coûts supplémentaires occasionnés par la poursuite de la construction en hiver.

Les multiples aspects de la politique de la main-d'oeuvre aux Pays-Bas ont vivement intéressé les experts de l'O.C.D.E. qui soulignent en particulier son utilité lorsqu'il s'agit de relancer la demande. Ils soulignent en conclusion que les Pays-Bas perfectionnent encore leurs méthodes, en développant la recherche et les prévisions.

Il serait en outre utile, notent les experts, que le Service de l'Emploi échange son champ d'activité à un plus grand nombre de travailleurs qualifiés et spécialisés et à une gamme plus vaste d'employeurs. Les "orienteurs professionnels", quant à eux, verraient s'accroître l'efficacité de leur tâche s'ils multipliaient les renseignements et conseils qu'ils donnent au public sur les tendances économiques et l'évolution du marché du travail.

Québec aura son ministère de l'Équipement englobant Voirie et service des ponts dans quelques semaines

Le Québec aura son ministère de l'Équipement dans quelques semaines, a confirmé mercredi dernier le ministre de la Voirie et des Travaux publics, M. Ferland J. Lafontaine, devant l'Association des constructeurs de routes du Québec, réunis en congrès au Reine Elizabeth.

Le ministre a dit que dans le domaine de la construction des routes, il faut pratiquement répartir à neuf.

Refaire la loi
La loi actuelle qui régit le ministère de la Voirie, dit-il, remonte presque au temps où la Voirie

fut détachée du ministère de l'Agriculture et elle ne convient plus aux besoins actuels.

Il faut également réorganiser les cadres du ministère, a ajouté M. Lafontaine. Autrefois, nous travaillions en rase campagne tandis que maintenant les constructeurs de routes sont obligés de tailler dans la chair humaine, de bouleverser villages et villes, de démolir maisons, écoles pour tracer des routes convenables.

De plus, dit-il, l'ingénieur de voirie doit s'adjoindre d'autres disciplines: l'urbanisme, l'économie, la sociologie, l'architecture, etc.

Nous ne pouvons plus opérer dans les mêmes cadres, a-t-il dit. C'est alors qu'il a réitéré l'annonce de la formation prochaine du ministère de l'Équipement: "Nous engloberons effectivement les services des ponts des Travaux publics à brève échéance, c'est une question de semaines maintenant. Immédiatement, il nous faut pour porter ces nouvelles responsabilités, élargir les cadres de ce qui deviendra le service-clé du ministère: la direction de la Planification".

La planification

M. Lafontaine a dit que dans la planification future, il faudra

envisager le transport globalement. Il faudra tenir compte de tous les moyens de locomotion pour donner plus de corps à la politique d'expansion en matière d'équipement.

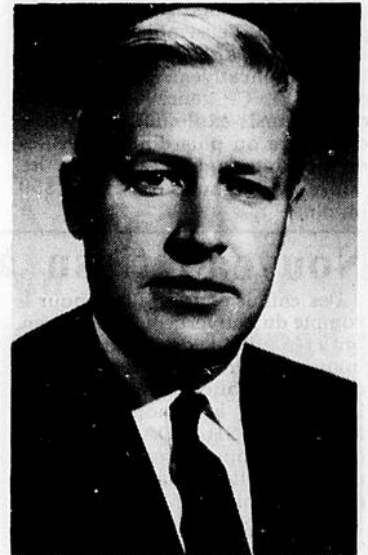
Notant que sur les \$750 millions dépensés en travaux de voirie depuis quelques années, seulement \$160 millions sont allés en province, c'est-à-dire en dehors d'un rayon de 50 milles de Montréal, cela en vue de permettre la réalisation de l'Expo et de décongestionner la région la plus économiquement forte du Québec, M. Lafontaine a ajouté qu'en province, la circulation est devenue un cauchemar alors que les routes conçues entre les années 30 et 40 en fonction d'un parc automobile de 400,000 unités doivent en contenir presque 2,000,000. Ces routes ont encore les mêmes vieux standards et traversent les mêmes municipalités à l'intérieur desquelles, du moins pour les villes de 50,000 habitants et plus, la circulation va devenir un cauchemar.

Collaboration

Le ministre de la Voirie et des Travaux publics a dit que le rôle du ministère est de bien équiper les infrastructures de chaque région, tout en cherchant à rétablir un équilibre économique national. Pour ce, dit-il, nous avons besoin de la collaboration des constructeurs de routes qui ont démontré

la grande valeur de leurs équipes techniques et la qualité des ouvriers qui oeuvrent sur les chantiers.

A LA S.C.R.P.



Monsieur Thomas R. Lee, Relations Publiques, Trust Royal, a été élu président de la Société Canadienne des Relations Publiques du Québec, lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui a eu lieu en l'hôtel Reine Elizabeth, la semaine dernière. Les autres membres du Conseil élus sont: M. Luc Sicotte, 1er vice-président; Mme Edna Scott, 2e vice-présidente; M. Jean Balcer, secrétaire; M. William G. James, trésorier; MM. John Brebner, Louis-Hébert Desjardins, Aimé Gagné, Claude Grégoire, Henri Lagacé et Jeffrey Norman, membre du Conseil.

La Banque Mondiale active les industries canadiennes

Tout le monde sait que le Canada participe au financement de la Banque Mondiale mais peu de gens savent que cette participation est payante pour le Canada, l'économie et les industries canadiennes. En effet, grâce aux prêts qu'effectue la Banque Mondiale aux pays qui ont besoin de capitaux, les pays bénéficiaires achètent des produits dont une bonne partie proviennent du Canada.

Ce que nous prêtons

A titre de membre fondateur, de la Banque Mondiale, le Canada a souscrit à date \$855 millions (en dollars canadiens). Mais comme les autres membres, il n'a versé qu'un dixième du capital souscrit, de sorte que son apport réel au capital préalable de la Banque, à l'exclusion de la garantie implicite des prêts de la Banque que représente la part non versée, atteint 85 millions en dollars canadiens. Le Canada est également membre de la Société financière internationale et de l'Association internationale de développement, filiales de la Banque et sa contribution à ces deux organismes est de \$107 millions de dollars

Ce que vend le Canada

Plus de la moitié des 79 pays où la Banque a financé des travaux se sont adressés au Canada pour acheter de l'équipement et des services, surtout pour des projets d'expansion de l'énergie électrique et des chemins de fer.

Le Canada a exporté ainsi de l'équipement d'énergie électrique et de télécommunications, des services d'ingénieurs, experts-conseils et entrepreneurs pour des travaux de génie, des machines et de l'outillage, des tracteurs, des grues et des machines minières, du matériel de transport, locomotives, pièces et camions-tracteurs; des métaux et des produits métalliques, billettes

Déboursés de la Banque Mondiale au Canada du 1er janvier 1960 au 30 juin 1966

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966 Janv.- juin.	Total	Pourcentage
(millions de dollars des É.-U.)									
Équipement d'électrotechnique et de télécommunications	1,753	7,354	1,798	4,310	1,941	2,198	1,068	20,422	59.4
Ingénieurs, experts-conseils et entrepreneurs	—	—	—	—	1,174	1,577	393	3,144	9.0
Machines et outillages	115	5	62	867	934	572	64	2,619	7.6
Matériel de transport	—	342	40	—	64	—	2,067	2,513	7.3
Métaux et produits métalliques	2	160	1,462	—	3	26	—	1,656	5.0
Divers	1,119	375	372	428	605	890	260	4,049	11.7
Total	2,989	8,236	3,734	5,605	4,721	5,263	3,852	34,403	100.0

pour la première et de 45.04 millions dans l'autre cas, soit un total d'environ \$237 millions prêtés à la Banque Mondiale.

Les emprunteurs achètent au Canada

Le principal bénéfice matériel que vaut au Canada son adhésion à la Banque Mondiale est le paiement de biens et de services qu'il fournit aux emprunteurs en vertu des accords de prêts comportant des appels d'offres internationaux.

Le 30 juin 1966, le total des dépenses identifiables effectuées au Canada était de 165 millions de dollars, soit de deux fois le montant du capital versé à la Banque. Il faut aussi ajouter les déboursés non identifiables qui s'élèveraient à 35 millions de dollars et porteraient le total des dépenses à 216 millions de dollars canadiens.

et plaques d'acier, feuilles et tuyaux de cuivre et diverses autres catégories de produits allant des graines de semence de trèfle au radioisotope.

Autres bénéficiaires

Par ailleurs, grâce aux déboursés de la filiale de la Banque, l'AID, le Canada a exporté pour 32 millions de dollars pour divers produits et des services de toutes sortes dans sept pays différents.

On peut donc dire que le Canada profite de ses prêts à la Banque mondiale et que cette dernière et ses filiales activent les affaires au Canada. Au total, le Canada aurait retiré pour près de \$300 millions de dollars en ventes aux pays emprunteurs de la Banque en plus de démontrer à ces pays les possibilités qu'offre le Canada en biens et services de toutes sortes.

Nouveaux directeurs à l'Ass. des Constructeurs de Routes du Québec

Lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association des constructeurs de Routes du Québec, on a élu un nouveau conseil d'administration le 19 avril.

Le nouvel exécutif de l'Association est composé des personnes suivantes: Président: M. Henri H. Gaudin, ing. de Janin Construction Ltée; 1er vice-président: Georges Lachapelle, de Beauval Inc.; 2e vice-président: J.-Marc Allaire, Allmo Paving Co. Ltd.; Trésorier: André Houde, Meloche Inc.

Parmi les nouveaux administrateurs, nous retrouvons M. Julien Levasseur, de J. & A. Levasseur Limitée est aussi le président de "Publications LES AFFAIRES Ltée".

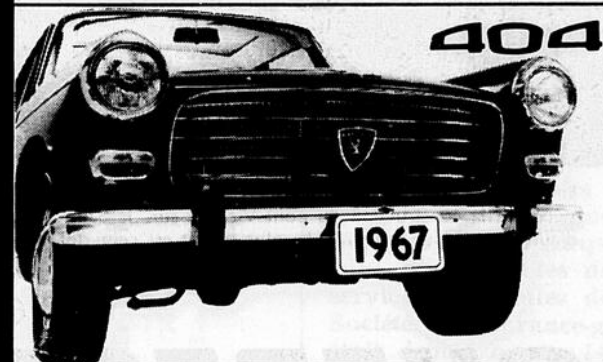
Les autres administrateurs de l'Association des constructeurs de routes du Québec sont: John G. Bourne, de Atlas Construction Co. Ltée; Léopold Céré, de Céré et Frères Ltée; Germain Desourdy, Desourdy Construction Ltée; Guy Hébert, Francon (1966) Ltée; Réal L'Heureux, North Shore Builders Ltée; Paul Savard, Union des Carrières et des Pavages Ltée; Mme Justine L. Bizier, Sud Ltée; Carol

A l'A.P.E.E.Q.

M. Jacques Filion, de Montréal, qui vient d'être élu président de l'Association Professionnelle des Estimateurs en Expropriation de la Province de Québec. M. Filion est président de Filion & Lefebvre.

Wagner, Construction St-Paul Ltée et Lionel Major, Inter-Cité Construction Ltée.

Bien faite, bonne réputation, c'est une Canadienne...



Pour votre sécurité: 20 points stratégiques ont été particulièrement soignés.

A votre choix: Moteur à carburateur ou à injection automatique du 4 vitesses synchronisées toit fixe ou coulissant.

PEUGEOT

Garantie 2 ans ou 50,000 milles sans soucis.



DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE L'HOMME D'AFFAIRES CHOISIT Berlitz

Pour perfectionner ses connaissances de l'anglais, ou pour apprendre l'espagnol, l'allemand, l'italien, ou le russe, l'homme d'affaires avisé sait que les techniques BERLITZ sont sa meilleure garantie! De plus, chez Berlitz l'homme d'affaires bénéficie de programmes exclusifs à des tarifs spéciaux, établis pour les besoins de son industrie.

Ecoles **Berlitz** Langues Vivantes / Montréal 288-3111 / Toronto 924-7773 / Québec 529-6161 / Ottawa 232-5343 / Vancouver 685-9331

Au Québec, le nombre des fermes commerciales augmente

La superficie globale des exploitations agricoles, définies comme telles aux fins du recensement, passé de 172,551,051 acres en 1961 à 174,124,828 en 1966. Les diminutions qu'accusent les provinces de l'Est sont amplement compensées par les augmentations dans les provinces des Prairies et en Colombie-Britannique. Le nombre de "fermes de recensement", toutefois a encore diminué dans toutes les provinces; l'ensemble du pays accuse une baisse de 10.5% (430,522 comparativement à 480,903 en 1961). Ce genre de fermes se définit ainsi: exploitation agricole d'un acre ou plus dont les ventes de produits agricoles durant les douze mois écoulés ont atteint \$50 ou plus.

Le rapport fournit aussi des chiffres sur les "fermes commerciales" qu'on a convenu de définir ainsi: exploitations agricoles d'un acre ou plus dont les ventes de produits agricoles durant les douze mois écoulés ont atteint \$2,500 ou plus (fermes d'institution et autres exclues). Le nombre de ces fermes, qui atteint 276,835 en 1966, a augmenté de 6.9% depuis 1961; parmi les provinces, seuls la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick accusent des reculs. La superficie des fermes commerciales a grandi de 12.5%, de 126,094,097 acres en 1961 à 141,844,021 en 1966; toutes les provinces marquent des avances qui varient de 2.4% en Nouvelle-Ecosse à 27.9% en Colombie-Britannique.

Nouveau tissu à base de coton

Des chimistes travaillant pour le compte du gouvernement canadien, ont créé à l'aide de radiations atomiques, un nouveau tissu à base de coton, pratiquement inusable et infroissable, a annoncé hier à Miami le Dr. SHARDA DASGUPTA dans un rapport présenté à la réunion annuelle de la Société américaine de chimie à Miami (Floride). Mme DASGUPTA, qui a participé avec d'autres chimistes canadiens aux expériences faites par l'un des services de l'Agence atomique canadienne à Ottawa, a précisé que le nouveau tissu porte le nom de "coton greffé" parce que des fibres de plastique sont

effectivement "greffées" dans le coton pour le renforcer, en le soumettant à un bombardement de radiations atomiques.

Cette technique, permet d'obtenir un tissu résistant au lavage et au froissage, facile à teindre, pratiquement ininflammable et imperméable et ayant une remarquable résistance à l'action érosive des produits chimiques.

Le procédé, de fabrication relativement simple, devrait permettre de lancer prochainement sur le marché ce nouveau tissu de l'âge nucléaire, a laissé entendre le Dr. DASGUPTA.

(A.F.P.)

REPARTITION DES FERMES PAR PROVINCE:

Provinces	Fermes de recensement		Fermes commerciales	
	1966	1961	1966	1961
Terre-Neuve.....	1,709	1,752	301	281
Ile du Prince-Edouard.....	6,357	7,355	3,328	2,886
Nouvelle-Ecosse.....	9,621	12,518	2,867	3,016
Nouveau-Brunswick.....	8,706	11,786	2,938	3,073
Québec.....	80,294	95,777	41,961	38,927
Ontario.....	109,887	121,333	70,724	69,667
Manitoba.....	39,747	43,306	27,372	24,286
Saskatchewan.....	85,686	93,924	69,962	63,546
Alberta.....	69,411	73,212	48,971	45,203
Colombie-Britannique.....	19,085	19,934	8,407	8,150
Yukon et Territoire du Nord-Ouest.....	19	26	4	2

Pour les visiteurs d'EXPO 67

Dix-huit hôtels des Laurentides peuvent accommoder 2,500 visiteurs par jour

Alors que le logement offert aux visiteurs d'Expo 67 se fait de plus en plus rare dans le Montréal métropolitain, une quantité considérable de chambres sont encore disponibles dans les pittoresques Laurentides au nord de Montréal.

Deux semaines avant l'ouverture de l'événement international touristique le plus important de 1967, M. John B. Parker, président de l'Association des Hôtels de Villégiature des Laurentides, tient à faire remarquer qu'il y a encore de la place pour à peu près 2,500 visiteurs par jour, dans l'un ou l'autre des 18 hôtels affiliés à cette association.

"Nous pourrions facilement loger

durant les mois de mai, juin, septembre et octobre, entre 2,000 et 2,500 visiteurs quotidiennement" a déclaré M. Parker. Il a ajouté que même si les réservations pour les deux gros mois de l'Expo, soit juillet et août étaient fort nombreuses, plusieurs places sont encore disponibles durant ces mois.

"De plus, de nombreux autres hôtels et motels de la région laurentienne, qui ne sont pas membres de notre association, nous ont laissé savoir que leurs chambres et services de première qualité sont aussi disponibles" a ajouté M. Parker. Offrant les mêmes facilités de lo-

gement et de nourriture que les meilleurs hôtels et motels de la région métropolitaine, tous les membres de l'Association des Hôtels de Villégiature des Laurentides se soumettront aux directives du gouvernement de la province de Québec pour la durée de l'Expo, en ce qui regarde les prix et les autres lignes de conduite.

Pour de plus amples informations concernant les hôtels des Laurentides durant l'Expo du 28 avril au 27 octobre prochain, on peut communiquer avec l'Association des Hôtels de Villégiature des Laurentides, suite 168, Hôtel Queen's, Montréal 3, P.Q.

Drury veut augmenter les échanges avec la France

M. Charles M. Drury, ministre canadien de l'industrie, est arrivé à Paris où il a eu des entretiens avec des personnalités françaises, notamment, avec M. Olivier Guichard son collègue français. Le ministre a souligné que son séjour constituait la dernière étape d'un voyage de retour d'Extrême-Orient où il a visité les pays du Plan de Colombo d'aide au développement. Il a indiqué à la presse qu'il avait pu constater en Inde, au Pakistan et à Ceylan les besoins de blé pour la nourriture des populations. Toutefois, a-t-il indiqué, des plans sont en voie de réalisation pour améliorer la situation spécialement au Pakistan qui en 1970 devrait ne plus avoir besoin d'importation de céréales canadiennes notamment.

M. Drury a fait ressortir que le Canada se proposait de porter

de 0,6% à 1% la part de son revenu national consacré à l'aide aux pays en voie de développement.

Evoquant enfin les relations économiques franco-canadiennes, le ministre a rappelé qu'il avait l'an dernier présidé une délégation gouvernementale qui s'était enquis en France des possibilités de développer les échanges entre les deux pays. Il s'est déclaré convaincu que les travaux de la prochaine mission économique française qui doit se rendre cette année en Colombie britannique, seraient également couronnés de succès.

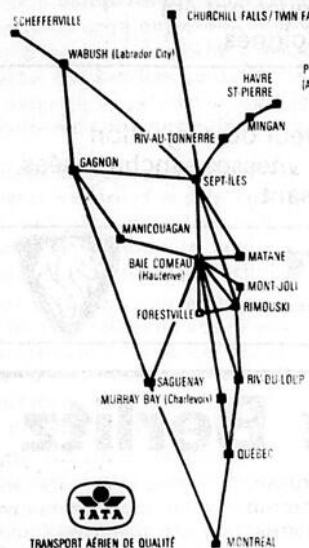
M. Drury a d'autre part fait l'éloge d'une plaquette que vient d'éditer la Banque Nationale de Paris, intitulée: "Montréal expo 67" qui donne une vue d'ensemble sur les principaux pavillons de cette exposition universelle qui va ouvrir ses portes. (A.F.P.)



En 1859, l'établissement du service de chemin de fer Grand Tronc entre Montréal et Portland nécessita la construction du pont Victoria sur le Saint-Laurent. Notre siècle a connu la jetée d'autres ponts sur le fleuve. Le plus récent est celui qui relie Montréal aux îles de "l'EXPO 67".

c'est le mode...

QUEBECAIR



Quels que soient vos besoins de transport aérien, adressez-vous à notre personnel. Courtois, empressé et compétent, il met à votre service vingt ans d'expérience dans trente localités du Québec et du Labrador. Qu'il s'agisse de transport sur horaire de passagers et de fret, ou de services spécialisés, confiez-vous à ses soins. Il dispose de quelque 80 vols quotidiens, d'avions de capacité diverse, d'hydravions et d'hélicoptères. Faites appel à ses services, vous aurez entière satisfaction.

QUEBECAIR

ET SES FILIALES

destination: excellence

Les anciens des HEC accueilleront leurs confrères de France à l'EXPO

Parmi les initiatives de la Compagnie de l'Exposition universelle et internationale de 1967 le Centre du commerce international de l'Expo 67, qui réunit plus de neuf cents hommes et femmes d'affaires représentant quarante-neuf pays, s'avère un grand succès.

D'autre part, plus de deux cents groupes d'hommes d'affaires de trente-huit pays ont officiellement annoncé leur visite à l'Expo 67 et au Centre du commerce international.

Parmi ces groupes, notons celui des anciens élèves des Hautes Etudes Commerciales de France. Ceux-ci occupent maintenant des

postes importants dans le monde de la finance et de l'économie. Ils viendront à Montréal où ils seront accueillis par leurs confrères canadiens de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Au nombre de cinq cent vingt-quatre et accompagnés de leurs épouses, ils feront le voyage à bord du luxueux paquebot "France" en mai prochain.

Quant à l'Expo-Club, il compte plus de 1,800 membres, parmi lesquels des représentants de plus de sept cents compagnies. Les inscriptions se poursuivent à un rythme accéléré.

Pour un système bancaire planifié au service de l'homme

par André LAMARCHE

Directeur général de la Fédération de Montréal des Caisses Déjardins

En certains milieux, on voudrait que seules les banques soient autorisées à faire le commerce bancaire. Et, lorsqu'on manifeste ce désir, on pense aux sociétés de fiducie, aux Caisses populaires et aux Caisses d'Economie qui sont parfois qualifiées de quasibanques ou d'institutions para-bancaires. Monsieur Guynemer Giguère, professeur à l'école des HEC, croit que la situation actuelle n'est pas encore très dangereuse mais peut le devenir si on laisse subsister dans leur état actuel des institutions qui ne sont pas contrôlées par la banque du Canada. Il soutient même que seules les banques devraient pouvoir offrir le service du chèque.

Tout ce problème fort complexe et les malaises qui se font jour proviennent de facteurs différents. Il serait nécessaire avant de proposer des solutions de savoir exactement en quoi consiste le commerce bancaire. Il semble exister une telle confusion que récemment on n'a pu dire au juste ce qu'est une banque et en quoi consistent ses fonctions. D'autre part, lorsqu'on affirme que les autres institutions à charte provinciale deviennent de plus en plus des concurrents sérieux, sur quoi se base-t-on? Sur les rapports et les statistiques qui sont fournis par les dites institutions. Au niveau des banques, existe-t-il de telles statistiques ou rapports concernant leurs activités à l'intérieur de la province de Québec seulement? Nous ne le croyons pas. Il serait pourtant important et même nécessaire de posséder de tels renseignements si on veut savoir réellement ce qu'est la situation des autres institutions par rapport aux banques dans le Québec. En l'absence de ces renseignements, on ne peut faire que des projections théoriques approximatives.

On ignore l'être humain

En économie politique on reconnaît que les groupes de personnes ont des besoins et que, pour satisfaire ces besoins, ces personnes se donnent les institutions qui leur sont nécessaires. Et le meilleur critère pour juger de la nécessité et de

l'utilité de ces institutions, c'est l'achalandage ou l'encouragement donné par ces mêmes personnes aux institutions. Ceci vient à dire qu'on n'impose pas à une population un type d'institution si désirable soit-il, pour le simple plaisir de dire: "nous avons un système bancaire parfait, bien structuré, bien contrôlé par la banque centrale et le gouvernement fédéral." Ceci vient à dire également que si un type d'institution perd de la faveur auprès du public, c'est qu'il ne répond plus aussi bien à ses besoins, ses aspirations, parce qu'il n'a pas évolué assez rapidement dans le sens de besoins, d'exigences sans cesse changeants. Il y a un manque quelque part.

Au lieu de vouloir recommander des mesures pour freiner le dynamisme des Caisses populaires, des Caisses d'Economie, des sociétés de fiducie, pourquoi ne pas adopter une attitude plus positive? Les institutions doivent être au service de l'homme et non pas l'homme au service des institutions. Il est quand même curieux de constater que ceux qui prônent le plus la liberté de la concurrence dans un système économique désuet aient besoin d'utiliser de telles méthodes pour revivifier ce système.

Le défaut des plus belles théories, c'est souvent d'ignorer l'être humain. Dans ce monde de gigantisme où nous vivons, il est nécessaire que des institutions s'occupent de la

personne pour que celle-ci ne se sente pas écrasée ou absente d'un mon-

de qui doit être fait pour elle. C'est ce que les Caisses populaires et les Caisses d'Economie lui apportent et c'est ce que l'être humain a compris.

Le gouvernement contrôle

Il reste quand même que seul le gouvernement fédéral a le contrôle de l'émission de la monnaie puisqu'il est le seul à imprimer et à mettre sur le marché les billets de banque et l'argent.

Nos institutions financières précisent leur point de vue

(N.D.L.R.) — M. André Lamarche répond au "nouveau et provocant point de vue" de M. Guynemer Giguère, professeur à l'école des H.E.C. au sujet des institutions bancaires canadiennes au Québec. Nous avons tenu à apporter l'opinion de M. Lamarche pour que notre lecteur soit vraiment au courant de ce qui se passe dans la formulation de l'avenir du "nerf de la guerre", l'argent et son administration.

Il était normal que les caisses populaires et les fiducies ne laissent pas passer sous silence le mémoire du professeur Giguère. présenté au comité d'étude sur les institutions financières québécoises.

Au sujet des activités bancaires des Caisses Populaires et des Fiducies M. Giguère précisait que: "Il y a des conséquences graves, du fait qu'il puisse se créer de la monnaie dans des institutions qui ne sont pas contrôlées par la Banque du Canada et qui n'ont pas accès à ses facilités d'escompte en cas de difficultés, deux conditions primordiales au bon fonctionnement d'un système bancaire moderne."

Par ailleurs, M. Lamarche relève plusieurs mesures discriminatoires.

Par ailleurs, M. Lamarche se base sur les faits suivants: "... le fédéral a le contrôle de la monnaie... la commission Porter a reconnu que les institutions qui ne relèvent pas directement de la banque du Canada réagissent quand même aux politiques de contrôle monétaire de celle-ci... les Caisses populaires paient aux banques des frais très élevés pour le service du chèque... les Caisses populaires et les Caisses d'économie paient pour s'approvisionner en papier monnaie et en argent... nous fournissons de l'argent à certaines succursales de banque et nous ne chargeons rien... etc..."

Ce texte de M. Lamarche résume assez bien le problème qui existe.

Il reste quand même que la commission Porter a reconnu que les institutions qui ne relèvent pas directement de la banque du Canada réagissent quand même aux politiques de contrôle monétaire de celle-ci.

Il reste quand même que les Caisses populaires paient aux banques des frais très élevés pour le service du chèque et pourtant les Caisses ne retirent rien des banques pour le même service qu'elles donnent aux clients de celles-ci.

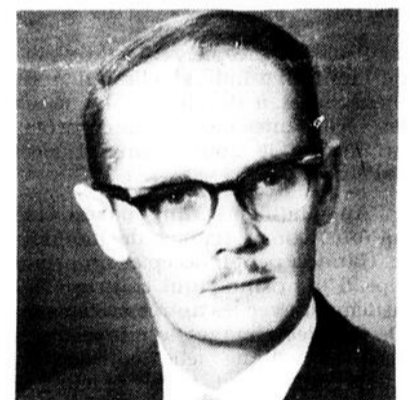
Il reste quand même que les Caisses populaires et les Caisses d'économie paient pour s'approvisionner en papier monnaie et en argent alors que ceci devrait être gratuit. Et lorsque des Caisses populaires ou des Caisses d'Economie fournissent de l'argent à certaines succursales de banque, elles ne chargent rien.

Il reste quand même que les Caisses paient les chèques de pension et ceux des gouvernements à leurs sociétaires sans aucune charge et elles ne reçoivent aucune compensation pour ce service alors que les banques reçoivent des dépôts pour compenser la gratuité de ce service.

Toutes ces méthodes discriminatoires ne sont pas suffisantes, il faut encore y ajouter un travail insidieux qui prend forme de protection? de contrôles? d'assurance-dépôts? d'efficacité administrative? On veut faire croire au public que les Caisses sont des quasi banques ou des institutions para-bancaires pour pouvoir plus facilement les assimiler ou les voir disparaître.

Qu'on laisse donc, une fois pour toutes, la population du Québec se défendre elle-même avec les outils qu'elle s'est forgés à coup de labeurs et de sacrifices.

CMERQ



Monsieur Edwin MacKay a été élu récemment président de la Corporation des Maîtres Entrepreneurs en Réfrigération du Québec. Les autres dirigeants élus sont: MM. Roger Gérois et P. E. Bilodeau, vice-présidents; M. Jean Charbonneau, secrétaire; M. H. Adessky, trésorier; MM. Lionel Hallé, Gérard Kentzinger, H.S. Murray et Paul Robitaille, membres du Conseil.

Une société de finance de G.-B. en difficulté

Une des grandes sociétés de ventes à tempérament "Capital Finance", au capital de 20 millions de livres sterling éprouve des difficultés financières. Les pertes qu'elle a encourues récemment, déclare son président, M. F.S. Jamieson, absorberont la plupart de ses capital-actions et ses réserves. Mais elle sera à même de continuer ses activités grâce à l'appui que continue de lui apporter un de ses principaux actionnaires, la grande compagnie d'assurances, Standard Life Assurance, qui détient 25% de ses actions.

(A.F.P.)

La CIP dépensera \$21 millions au Québec en 67

M. I. H. Peck, président de la Compagnie Internationale de Papier du Canada, a annoncé la semaine dernière que la compagnie a autorisé pour 1967 des dépenses de capital de l'ordre de \$54 millions. C'est le plus important programme d'immobilisations de son histoire. Les projets pour l'année en cours touchent la construction et la modernisation d'usines, ainsi que la mécanisation de la récolte forestière.

"Même si la CIP a atteint de nouveaux sommets de production en 1966, sa principale préoccupation vient de l'accroissement marqué des coûts de revient et conséquemment, de la réduction des bénéfices," a déclaré M. Peck. "Pour compenser, la compagnie a conçu un programme d'immobilisations visant à améliorer la qualité de ses produits, à augmenter l'efficacité et le rendement et à réduire les coûts d'exploitation."

La CIP consacre encore cette année au Québec la principale tranche de ses déboursés. Les seuls travaux d'expansion à l'usine de Gatineau y comptent pour \$21 millions: outre des améliorations à l'équipement actuel, ceci comprend l'addition d'une nouvelle machine à papier journal d'une capacité de 180,000 tonnes, dont l'entrée en production est prévue pour la fin de 1968. La mécanisation de l'usine de contreplaqué de

Gatineau sera également modernisée. Avec les investissements qui seront portés au poste de la mécanisation dans la division forestière de Maniwaki, les dépenses de capital de la CIP dans la région de l'Outaouais se chiffreront par \$24 millions.

A Matane, l'usine de carton à onduler dont la construction au coût total de \$15 millions avait débuté en avril 1966 sera mise en marche à l'automne.

Dans la Vallée du St-Maurice, la CIP dépensera plus de \$6 millions. Une partie de cette somme sera affectée à diversifier et à améliorer les produits de l'usine de

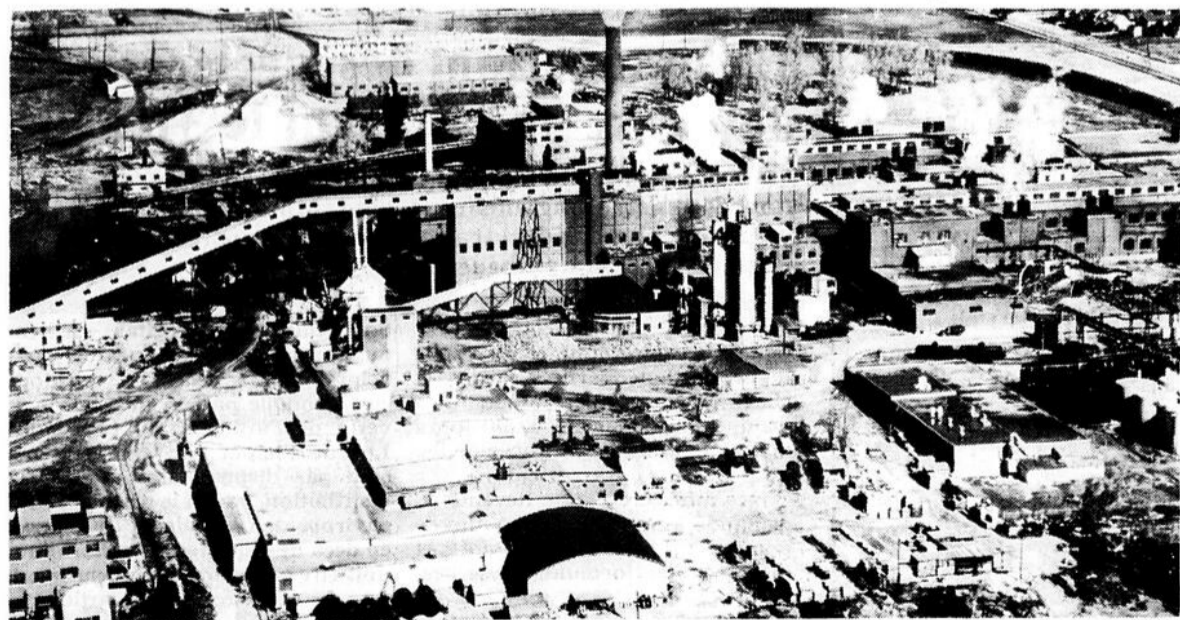
Trois-Rivières; à l'usine de La Tuque, on installera la machinerie permettant la fabrication de la pâte à partir du bran de scie et on améliorera l'équipement actuel et la qualité des produits; dans la division forestière du St-Maurice on poussera davantage la mécanisation de la récolte du bois.

Dans le reste du pays les principaux projets comportent l'agrandissement de l'usine de la compagnie Facelle, à Toronto, dont les travaux au coût global de \$10 millions seront complétés au début de 1968, et la construction d'une nouvelle usine d'emballage en carton ondulé à Markham (Ontario), au coût de \$3.8 millions. Des améliorations seront aussi apportées à l'équipement de l'usine et de la division forestière de New Brunswick International Paper Company, et des modifications en vue de diversifier la production seront effectuées à l'usine de Hawkesbury (Ontario).

On sait que la CIP détient la moitié des actions de Tahsis Company Ltd., dont l'usine de pâte kraft blanchie actuellement en construction à Gold River, Ile de Vancouver, au coût de \$60 millions, sera mise en marche au mois de juillet prochain.

En 1966, la Compagnie Internationale de Papier du Canada et ses filiales comptaient plus de 15,000 employés permanents et les salaires payés atteignaient \$105 millions, soit 2% du chiffre total des exportations canadiennes.

Au Québec, la CIP a fourni 10,600 emplois permanents en 1966, et \$65 millions en salaires. Les exportations de ses entreprises québécoises se sont chiffrées par \$144 millions.



Vue aérienne de l'usine CIP de Gatineau, où se poursuivent présentement les travaux d'installation de la plus grosse machine à papier au monde. La machine à elle seule coûte \$7 1/2 millions. Elle mesure 400 pieds de long et fournira au rythme de 3,000 pieds à la minute une feuille de 360 pouces d'embobinage. Avec ses 180,000 tonnes, elle portera à 1,200,000 tonnes la capacité annuelle de production des trois usines de papier journal de la CIP.

Imperial Oil et Texaco commentent le rapport Carter

Selon Imperial Oil:

Une source de confusion et d'incertitude dans la perspective économique du Canada

Il n'existe peut-être pas de plus grande source de confusion et d'incertitude dans la perspective économique du Canada que le rapport de la commission d'enquête Carter sur la fiscalité, a déclaré M. W.O. Twaits, président de l'Imperial Oil.

A l'assemblée générale annuelle des actionnaires, M. Twaits a expliqué qu'on commence à peine à analyser sérieusement le rapport Carter et que seule une étude technique approfondie pourrait déterminer exactement la portée précise de ce document à l'échelon régional comme dans l'ensemble du pays.

"Dans l'intervalle," précise-t-il, "il existe un grave danger que se manifestent des réactions d'ordre émotif et que des opinions fondées ou non sur les faits se concrétisent dans le secteur public ou privé, en des mesures précipitées qui pourraient avoir des conséquences très fâcheuses pour le pays."

Un maigre appât

"Il me vient tout particulièrement à l'esprit cette déclaration souvent répétée que... 46 pour cent de la population bénéficieraient d'une diminution moyenne d'impôt serait de \$1.70 par mois pour les groupes à revenu important. Si c'est sur cette base qu'on juge le rapport, on peut dire qu'on n'a jamais capturé autant de poissons avec un si maigre appât."

Selon M. Twaits, le rapport n'est pas une affaire de gain de capital, de droits successoraux, d'allocations d'épuisement ni de compagnies d'assurance, ou encore de cellule familiale. Voici plutôt, à son avis, les questions fondamentales:

"Peut-on accepter, aux dépens de l'initiative individuelle qui a si bien réussi à développer le pays, les accablantes mesures de contrôle qu'impose le gouvernement fédéral?"

"Au cinquième rang parmi les nations commerçantes du monde, le Canada peut-il accepter un principe d'imposition qui contraste si nettement avec les autres systèmes? De fait, les rouages administratifs seront-ils d'une telle complexité qu'ils enlèveront toute valeur à l'initiative de même qu'au commerce international?"

"Pouvons-nous vraiment étudier les suggestions de la commission d'enquête sans une étude correspondante des besoins fiscaux des provinces et des municipalités et de toute la question des dépenses gouvernementales aux divers échelons

dans notre pays? L'opposition que manifestent actuellement les propriétaires de biens immobiliers révèle de façon saisissante la résistance croissante qu'on oppose aux impôts provinciaux et municipaux.

"Enfin, comment les provinces productrices de richesse orientent-elles leurs politiques économiques et comment les entreprises profondément engagées de ces provinces réglent-elles leur situation, face à ces bouleversements?"

Capitaux et placements

Dans son mémoire à la commission Carter, rappelle M. Twaits, l'Imperial Oil a souligné l'importance de l'innovation industrielle, de la formation de capitaux et des placements comme source principale d'une économie dynamique.

"Voilà, à mon avis, le véritable enjeu et voilà pourquoi plusieurs d'entre nous ne pouvons accepter le principe sous-jacent des recommandations du rapport Carter," de conclure à ce sujet M. Twaits.

Dans l'industrie pétrolière, dit-il, l'abolition des allocations pour épuisement et de l'exemption temporaire à l'égard de la taxe minière, comme l'a déjà signalé un autre membre de notre industrie, "bouleverse à peu près complètement les aspects économiques de l'exploitation des sables bitumineux selon les méthodes actuelles."

Les compagnies étrangères

A son avis, il convient d'insister sur le fait que l'élimination des allocations pour épuisement influerait défavorablement sur les exploitants canadiens et sur l'exploitation au Canada, mais n'entraverait pas nécessairement les compagnies étrangères qui font affaires au Canada, et elle rendrait évidemment plus intéressants les territoires possibles d'exploration qui existent à l'étranger.

"A des fins de comparaison, il convient de remarquer que, selon les estimations du rapport, si les recommandations de la commission avaient été mises en vigueur en 1964, le montant des impôts perçus de l'industrie du pétrole et du gaz naturel n'aurait augmenté

que de \$19 millions. Il faut juger ce montant au regard de la valeur que comportent pour l'économie les immobilisations annuelles qui s'établissent présentement à un milliard de dollars, les \$300 millions qu'assure annuellement au trésor des provinces la production pétrolière, et l'amélioration d'environ \$1 milliard par année qu'apportent à la balance commerciale du Canada le remplacement des importations de pétrole brut et les exportations de brut canadien. Par surcroît, il faut mentionner les avantages fiscaux que procurent la production de soufre, de potasse et de produits pétrochimiques, de même que les multiples industries connexes d'approvisionnement dont l'industrie pétrolière a stimulé la croissance."

Selon Texaco Canada:

L'élimination de l'allocation d'épuisement serait contraire à l'intérêt du public

M. Frank M. Dawson, président de Texaco Canada, a dit mercredi que le retrait des dispositions du gouvernement concernant l'épuisement de la production pétrolière, tel que recommandé par la Commission Royale Carter sur la taxation, diminuerait grandement l'encouragement nécessaire pour attirer les grosses mises de fonds requises en vue des besoins pétroliers futurs du Canada.

Au cours de l'assemblée générale annuelle de Texaco, M. Dawson a fait rapport que les revenus de la compagnie pour le premier trimestre étaient de \$4,786,000, une augmentation de 18.9% sur le revenu net de \$4,025,000 au cours du premier trimestre de 1966. En se basant sur le nombre des actions en circulation à la suite de la récente subdivision des actions de Texaco Canada, les profits durant le premier trimestre de 1967 étaient de 49 cents par action ordinaire comparativement à 41 cents pour la même période l'année précédente.

Les frais d'épuisement

Dans son discours, le président de la compagnie a fait remarquer que l'allocation de frais d'épuisement avait constitué un stimulant qui avait provoqué des placements de \$9 milliards dans la production pétrolière au Canada depuis 1947. "Ceci avait résulté en une augmentation de la production canadienne

Baisse des bénéfices d'Imperial Oil pendant le premier trimestre

Au cours du premier trimestre de 1967, l'Imperial Oil a réalisé des bénéfices estimatifs de \$21.2 millions; ce résultat est inférieur de six pour cent à celui de la période correspondante de 1966, alors qu'il s'établissait à \$22.7 millions. C'est ce que M. J.A. Armstrong, vice-président exécutif de la compagnie, révélait à l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Les bénéfices par action ont été de 67 cents, au regard de 71 cents l'an dernier.

La production de pétrole brut a connu une augmentation de 13 pour cent au cours du trimestre, mais cet accroissement a été compensé par la hausse des frais d'exploration dans la région de prospection intensive du lac Rainbow, en Alberta. "Comme vous le savez," de préciser M. Armstrong, "les travaux dans cette région ne s'effectuent que pendant les mois d'hiver, ce qui explique pourquoi les frais d'exploration sont plus élevés que la moyenne au cours de cette période."

Les revenus provenant des ventes ont continué d'augmenter, et leur accroissement a été de six pour cent au regard de la période correspondante de 1966.

Selon M. Armstrong, les bénéfices du premier trimestre ne sont pas nécessairement un indice des résultats de toute l'année. "Toutefois, il n'est pas déplacé de faire appel à la prudence dans les prévisions quand on songe que le Canada vient de connaître cinq années d'expansion rapide et qu'il est difficile de déterminer la perspective économique à court terme."

de 21,000 barils à plus d'un million de barils par jour; donné une impulsion à la croissance économique d'après-guerre au Canada; consolidé notre balance des paiements et aidé les Canadiens à jouir d'un des plus hauts standards de vie au monde."

Il a mentionné qu'il faudrait que le Canada découvre de nouveaux champs pétroliers qui fourniraient 1 milliard de barils par jour pendant les prochains 20 ans, et, "l'on se demande encore si les sables pétroliers d'Athabasca pourront concurrencer dans un prochain avenir le pétrole brut conventionnel".

Il a ajouté qu'une étude plus poussée de tous les facteurs en jeu indiquera que la recommandation de la Commission Carter d'éliminer l'allocation des frais d'épuisement "ne serait pas en fait dans l'intérêt du public".

Parlant de l'automobile électrique qui a fait les manchettes récemment M. Dawson n'en voit "qu'un usage très restreint pour un avenir prochain". "On peut prévoir qu'une automobile à essence ne causant de pollution d'air qu'à un pourcentage acceptable sera une réalité bien avant l'apparition d'autres modes de propulsion avec caractéristique de rendement satisfaisant".

En commentant sur les enquêtes du gouvernement provincial dans le marché de l'essence, le président de Texaco a déclaré que "l'absence et la validité de la concurrence dans le marché de l'essence sont des réalités. Ceci pourrait être prouvé par les gouvernements sans recourir à de longues investigations coûteuses pour le public et pour les compagnies pétrolières. Les prix de l'essence, moins les taxes, sont en moyenne moins élevés aujourd'hui qu'il y a 40 ans."

Le régime de participation aux bénéfices

La production des déclarations devra se faire avant le 31 août

Le ministre du Revenu national, M. E.J. Benson, a annoncé un prolongement de cinq mois de la date limite de production des déclarations relatives aux régimes différés de participation aux bénéfices.

Une mesure législative adoptée au mois de mars a exposé la procédure à suivre pour ce qui est de la production des déclarations et elle indiquait, comme date limite de production, un délai de 90 jours après la clôture de l'année civile.

Le ministère du Revenu a demandé un nouveau délai afin de pouvoir mettre au point et distribuer les formules prescrites.

M. Benson a autorisé le prolongement en vertu des pouvoirs discrétionnaires que lui confère l'article 116 (3) de la Loi de l'impôt sur le revenu. Voici le texte intégral de sa déclaration:

"Etant donné que la "Déclaration relative aux régimes différés ou aux régimes révoqués" de participation aux bénéfices" qui doit être produite par un fiduciaire en vertu de l'article 1050 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu ne sera pas disponible, pour fins de distribution, avant le 31 mai 1967 environ, la période de 90 jours en deçà de laquelle cette déclaration doit être produite, conformément aux prescriptions dudit article, a été prolongée à 243 jours pour l'année d'imposition 1967. Cela se trouve à prolonger du 31 mars 1967 au 31 août 1967 la date limite à laquelle la déclaration de 1966 doit être produite."

Si vous avez le choix...

choisissez **MARTELL**

Le COGNAC MARTELL ★★★
est le plus célèbre en France...
le plus recherché au monde.

Dégustez aussi
le COGNAC "FINE CHAMPAGNE"
MÉDAILLON V.S.O.P.
la quintessence du cognac



RM-64-3F

La C.E.E.: première puissance commerciale du monde

Première puissance commerciale du monde, la Communauté Economique Européenne a vu ses échanges avec le reste du monde s'élever à 60 milliards de dollars en 1960, en progression de 8% par rapport à 1965, et les échanges entre les six pays qui la composent progresser de 12% pour atteindre 23 milliards de dollars.

Les Etats-Unis restent le premier partenaire commercial du Marché Commun et les Six ont acheté l'an dernier pour 6 milliards de dollars de marchandises outre Atlantique (-6%). Les ventes aux Etats-Unis se sont élevées à 4.1 milliards de dollars (20%). Ainsi le déficit commercial de la C.E.E. vis-à-vis des Etats-Unis s'est à nouveau ré-

duit l'an dernier de 346 millions de dollars. L'ampleur de ces chiffres met en relief la forme que prend le Kennedy Round de Genève, celle d'un dialogue entre les deux géants commerciaux de chaque côté de l'Atlantique.

Si on les considère globalement, les quatre pays scandinaves (Suède, Norvège, Finlande et Danemark)

dont les méthodes de négociation au G.A.T.T. indisposent la Communauté, constituent le second partenaire commercial de la C.E.E. Leurs ventes aux SIX ont atteint 3,6 milliards de dollars, leurs achats 2,7 milliards.

Mais les échanges entre l'ensemble nordique et le Marché Commun sont restés stagnants de 1965 à 1966

Le Royaume Uni vient ensuite: ses importations en provenance de la C.E.E. se sont élevées à 2,7 milliards de dollars, progressant de 7% par rapport à 1965, au même rythme que ses exportations vers les "SIX" qui ont atteint 2,5 milliards de dollars.

Les récentes statistiques du commerce extérieure des "SIX" font également apparaître pour

— les Etats africains et malgache: une augmentation de 7% des importations de la C.E.E. et une diminution de 2% de ses ventes.

— l'Amérique centrale et du sud: une progression de 4% des importations des "SIX" et de 12% de leurs exportations.

— Les pays de l'Europe Orientale: une progression de 14% des importations de la C.E.E. et de 18% de ses exportations.

— La Chine populaire: une augmentation des importations de 28% et des exportations de 39%.

TAUX D'ACCROISSEMENT DU COMMERCE DES SIX EN 1966

	C.E.E.	France	Belg.-Lux.	Pays-Bas	Allemagne (R.F.)	Italie
Echanges Intra-C.E.E.						
— Importations.....	+12	+21	+16	+9	+4	+21
— Exportations.....	+12	+12	+9	+5	+16	+13
Commerce extra-C.E.E.						
— Importations.....	+8	+11	+9	+6	+3	+14
— Exportations.....	+9	+6	+4	+6	+11	+11

Si on n'en découvre pas d'autres:

On prévoit la disparition des mines d'or

Une des plus vieilles industries du monde disparaîtra vers l'an 2.000 si personne ne prend ses res-

ponsabilités dans les mines d'or. Le géologue en chef de Kerr Addison Mines Ltd. de Toronto,

M. Paul M. Cavanagh, a précisé que si le prix de l'or n'est pas augmenté bientôt l'industrie de l'or est vouée à la disparition. On remarque que le prix de l'or est à \$35 l'once depuis 1934.

Les mines d'or canadiennes sont dans une position précaire. Elles sont en perte de vitesse dans les réserves et les coûts de production n'arrêtent pas de s'accroître. On prévoit que les dix prochaines années seront décisives.

Le docteur Cavanagh a continué en disant que l'Afrique du Sud produit 75% de l'or de l'Occident. Cette région devra découvrir d'autres mines si elle ne veut pas subir le même sort que le Canada.

Les mines canadiennes viennent après l'Afrique du Sud dans la production d'or pour l'Occident. Depuis que les premières mines de la région de Porcupine, en On-

tario, ont commencé à produire en 1912, le docteur Cavanagh a précisé: "Les mines de cette région ont produites environ 145 millions d'onces, soit l'équivalent de 80% de la production totale du Canada."

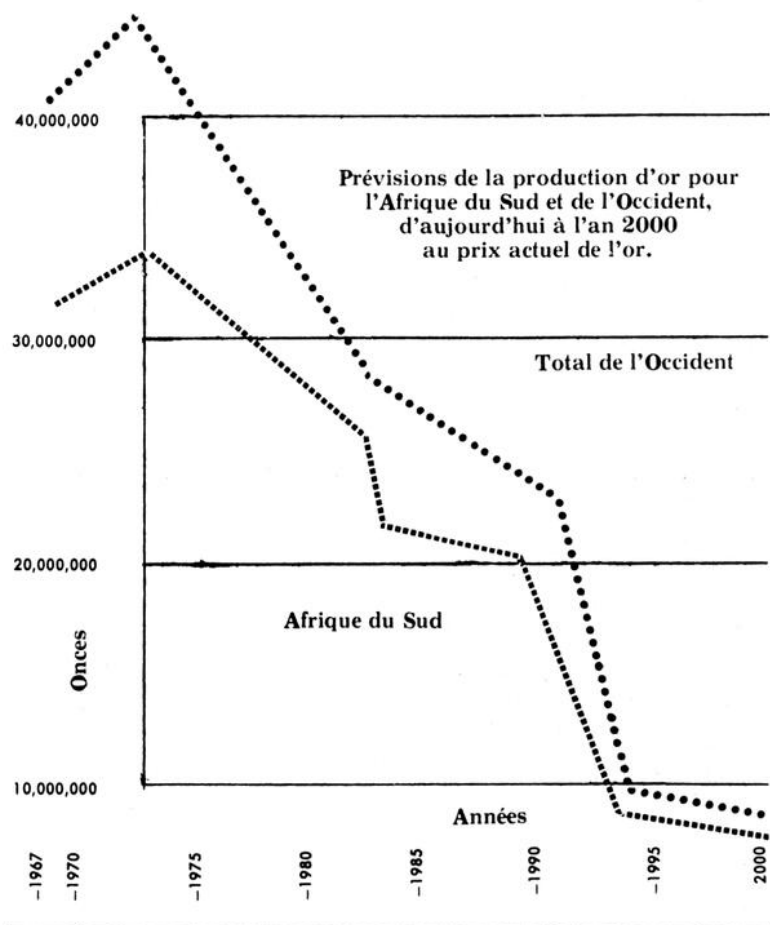
Même si plusieurs petites mines sont entrées en production au cours des dernières années, elles ne réussissent à combler le vide qu'à laisser la fermeture de mines de grande envergure. On s'attend à ce que la production d'onces d'or n'atteigne pas trois millions d'onces pour 1970. même si la production en 1966 a été de plus de 3.4 millions. Un peu moins d'un million d'onces ont été produites dans les mines d'or du Québec.

L'Association Minière du Canada a demandé au gouvernement fédéral de prolonger la loi d'assistance minière pour une période de

quatre ans. Le docteur Cavanagh croit que cette demande n'apportera rien de constructif pour l'avenir de l'industrie des mines d'or au Canada et même dans le monde.

Les réserves connues d'or n'excèdent pas vingt millions d'onces. Il faut savoir que le gouvernement fédéral n'accorde des subsides aux mines d'or qu'en s'appuyant sur leurs coûts de production.

Dans sa conclusion sur la production mondiale, M. Cavanagh affirme que l'Occident produira entre 41 et 42 millions d'onces d'ici 1971. Cette production décroîtra à 36 millions par 1976, et à 32 millions en 1982. 1990 verra une production de 25 millions, celle-ci diminuera d'environ 5 millions l'année suivante si on ne découvre pas d'autres mines.



Les Editions belges au Canada et l'Expo 67

Le gouvernement belge, conscient de l'importance prise sur le marché canadien par les éditions belges, a voulu qu'elles soient dignement représentées à l'occasion de l'Exposition Universelle 1967, qui se tiendra à Montréal.

C'est ainsi que le 9 mai prochain, qui sera la Journée Belge à l'Expo, aura lieu l'inauguration de l'Exposition du Livre Belge, en présence de LL. EE. le Prince Albert de Liège et la Princesse Paola.

Le Prince Albert ouvrira le Salon du Livre Belge, à la Bibliothèque Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis, Montréal, à quinze heures, en présence de nombreuses personnalités belges et canadiennes et y tiendra également une conférence de presse officielle.

Notons, pour terminer, que l'Exposition du Livre Belge sera ouverte au public du 10 au 14 mai inclus et que les libraires, membres des commissions scolaires, bibliothécaires, professeurs et autres intéressés, sont invités à visiter les nombreux stands des éditeurs belges que cette année, présentent quelques 3,000 volumes.

Monsieur Roger Goulon, Directeur Relations Extérieures du Syndicat des Editeurs Belges au Canada, invite cordialement tous les intéressés de près ou de loin au livre à venir passer quelques heures agréables au Salon du Livre Belge, qui aura lieu cette année à la Bibliothèque Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis, à Montréal. Les heures d'ouverture seront de 10 heures à 21 heures.

Année 1966 Expéditions des producteurs d'or	Minéral traité Tonnes	Or contenu dans les expéditions	
		Onces	Valeur (1)
Mines d'or			
Barnat Mines Limited	485,498	47,483	1,797,232
Camflo Mattagami Mines Limited	279,691	79,165	2,996,395
Chimo Gold Mines Limited	89,982	38,442	1,455,030
East Malartic Mines Limited	496,610	64,288	2,433,301
Lamaque Mining Limited	770,190	115,524	4,372,583
Little Long Lac	6,267	1,293	48,940
Marban Gold Mines Limited	115,892	19,846	751,171
Norbeau Mines Limited	85,451	35,345	1,337,808
Norlartic Mines Limited	133,646	18,422	697,273
Peel Elder Mines Limited	39,063	4,297	162,642
Sigma Mines Québec Limited	448,950	79,727	3,017,667
Sullivan Consolidated Mines	223,387	34,974	1,323,766
Wasamac Mines Limited	406,797	53,062	2,008,397
Total Mines d'or	3,581,424	591,868	22,402,205

Léger et Takacsy expliquent le Canada à Paris

Le Canada sous ses aspects politique, économique et culturel, a été évoqué mercredi après-midi tour à tour par M. Jules Léger, ambassadeur du Canada à Paris, M. de Takacsy, président directeur général de la Banque Royale du Canada à Paris et M. Pierre Trotter, conseiller culturel auprès de l'ambassadeur du Canada dans la capitale française.

"Il y a cent ans, a dit l'ambassadeur Léger, Canadiens français et Canadiens anglais ont contracté un mariage de raison. Ce mariage n'a pas toujours été au beau fixe. Nous passons par une période de réadaptation qui n'est pas toujours facile et sommes actuellement à la recherche d'un équilibre harmonieux entre les trois éléments: Canadiens anglais, Canadiens français et néo-canadiens".

"Avec la France aussi ont pu surgir de petites divergences, mais elles ne sont que momentanées. Nous nous retrouvons toujours côte à côte comme nous l'avons été en temps de guerre".

M. Takacsy a évoqué l'expansion économique dont bénéficie le Canada depuis 1961. Une poussée inflationniste s'est fait jour en 1966 mais les mesures prises ont jugulé la surchauffe. Aussi bien le Canada est-il l'un des principaux pays importateurs de capitaux étrangers dans le monde. Ceux-ci se sont élevés à 26 milliards de dollars en 1963 et ont dû augmenter d'environ un milliard de dollars depuis.

Les trois quarts de ces investissements proviennent des Etats-Unis le quart restant se partage entre la Grande-Bretagne et le reste du monde. Il en résulte que l'écono-

mie canadienne est contrôlée en grande partie par l'étranger.

En terminant M. Takacsy a souhaité une révision du traité franco-canadien sur la double imposition de 1951 qui aurait besoin, estime-t-il, d'être rajouté.

Enfin, M. Trotter s'est félicité de l'essor des relations culturelles franco-canadiennes. Il s'est attaché particulièrement à la question des bourses en France: les crédits affectés à celles-ci sont passés en trois ans de 250.000 à un million de dollars.

La projection d'un film sur l'Exposition universelle de Montréal, qui ouvre ses portes dans quinze jours, a clos cette réunion organisée par le chapitre français de l'"International Adversing" Association.

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTREAL	<p>→ MARCHÉ ERRATIQUE</p> <p>CSL 33 + 1 Cons. Paper 41 - 1/2 Moore Corp. 101 5/8 - 1/2 Alcan 33 1/8 + 1/4</p> <p>161.84 + 0.33 155.90 + 0.01</p>	<p>↗ HAUSSE PARTOUT</p> <p>Massey-Ferguson 24 1/4 + 1 1/2 Consolidated 41 1/2 + 1/2 Dosco 8 5/8 - 1/4 162.79 + 0.95 156.72 + 0.82</p>	<p>↗ HAUSSE LEGERE ET MARCHÉ PEU ACTIF</p> <p>INCO 97 1/2 + 2 1/4 Cominco 32 5/8 - 5/8 Chemcell 13 1/8 - 1/2</p> <p>163.82 + 1.03 157.71 + 0.99</p>	<p>→ AVANCE LEGERE</p> <p>Alcan 2 3/8 + 7/8 Denison 2 1/4 + 62 3/4 Rio Algom 29 3/4 - 1/2</p> <p>164.65 + 0.83 158.41 + 0.70</p>	<p>→ LEGERE BAISSÉ</p> <p>La BCN fractionne ses actions à 5 pour 1</p> <p>164.48 - 0.17</p>
TORONTO	<p>↗ SOMMET DES METAUX</p> <p>Denison 62 1/4 + 1/2 Hudson Bay Oil 35 1/4 + 1/8 Dome Pete 58 1/4 + 1 3/4</p> <p>92.03 + 0.74 157.13 + 1.11</p>	<p>↗ AVANCE DES METAUX</p> <p>Denison 64 1/4 + 2 Rio Algom 30 + 1/2 Dome Pete 59 3/4 + 1 1/2</p> <p>93.57 + 1.44 158.58 + 1.45</p>	<p>↗ GAINS DES INDUSTRIELLES ET DES HUILES</p> <p>Hudson Bay Oil 36 + 1/8 Noranda 52 + 1/8 Pine Point 52 - 1/2</p> <p>93.53 + 0.06 159.82 + 1.24</p>	<p>↗ SOMMET DES HUILES</p> <p>Scurry Rainbow 23 1/4 + 1 3/4 Pine Point 51 3/8 - 5/8 Kerr Addison 12 7/8 + 1/4</p> <p>493.44 - 0.09 161.34 + 1.52</p>	<p>→ VOLUME REGULIER</p> <p>rien de spécial</p> <p>93.55 + 0.11 160.91 - 0.43</p>
NEW YORK	<p>↗ GAINS ELEVÉS ET PRISES DE PROFIT</p> <p>Chrysler 47 1/8 + 2 866.59 + 6.85</p>	<p>↗ LE PLUS FORT VOLUME DEPUIS UN MOIS</p> <p>Ford 53 1/4 + 7/8 873.00 + 6.41</p>	<p>→ PRISES DE PROFIT</p> <p>Zenith 62 + 4 873.94 + 0.94</p>	<p>↗ SOMMET DE DOW-JONES RECUL DES FERROVIAIRES</p> <p>Avco Corp. 45 7/8 + 4 878.62 + 4.68</p>	<p>→ 10.2 millions d'actions échangées</p> <p>883.181 + 4.56</p>

NOMINATION MOLSON



STAN MAGUIRE

Monsieur Conrad Legault, directeur du Marketing de la Brasserie Molson du Québec Limitée, annonce la nomination de M. Stan Maguire au poste de directeur du service de Merchandising. M. Maguire occupait jusqu'ici le poste de directeur adjoint du service de la Publicité.

Washington pourrait supprimer la couverture-or afin de faire face aux demandes de conversion à l'étranger

La Trésorerie pourrait demander d'ici quelques mois au Congrès de supprimer la couverture-or de la monnaie émise par le Système de la Réserve Fédérale ce qui libérerait la totalité du stock-d'or des Etats-Unis, soit 13,1 milliards de dollars, pour faire face aux demandes de conversion de l'étranger, estime-t-on dans les milieux économiques de Washington.

Ni le Département du Trésor, ni le Conseil de la Réserve Fédérale n'ont fait de commentaire sur cette possibilité qui est néanmoins évoquée avec insistance tant dans ces milieux que dans la presse américaine de lundi. Cette éventualité a en fait remplacé dans l'actualité économique américaine celle d'une non convertibilité du dollar qui avait fait l'objet de nombreuses spéculations la semaine dernière.

On fait observer dans les milieux économiques qu'une telle libération renforcerait considérablement la confiance de l'étranger dans la capacité des Etats-Unis à faire face aux demandes de conversion de dollars en or et que

dans cette mesure, elle pourrait se solder par une diminution de ces demandes et de la menace qu'elles font peser sur les réserves de Fort Knox.

En cas de libération, souligne-t-on, les 13,1 milliards d'or que possèdent les Etats-Unis couvriraient approximativement la moitié des créances dollars de l'étranger; alors qu'actuellement avec quelque 10 milliards de dollars représentant la couverture de la circulation monétaire intérieure, le gouvernement ne peut faire face qu'à 10% environ de ces créances.

Une telle libération ne signifierait nullement que les Etats-Unis diminueront leurs efforts pour obtenir

des autorités monétaires étrangères qu'elles n'achètent pas d'or américain, dit-on dans ces milieux. Au contraire fait-on remarquer, en rassurant les banques centrales étrangères, elle pourrait faciliter leur succès.

Commentant lundi la politique américaine à l'égard de l'or, le "Wall-Street Journal" souligne dans un éditorial que le problème concerne beaucoup plus la balance américaine des paiements que l'or lui-même. Il critique l'insuffisance des efforts de l'administration pour rétablir l'équilibre des paiements extérieurs.

La confiance de l'étranger peut être difficilement renforcée par l'attitude du gouvernement à l'égard du déséquilibre de sa balance des paiements, écrit le quotidien économique. Dans le passé, il y a eu au moins une détermination orale de Washington pour rétablir l'équilibre dans un avenir prévisible, mais maintenant, les milieux officiels se contentent de hausser les épaules et de laisser entendre qu'on

ne pourra pas faire grand chose tant que la paix ne sera pas revenue dans le sud-est asiatique.

Il est exact que la puissance et la solidité du dollar reposent beaucoup plus sur la richesse de l'économie américaine que sur les réserves d'or de Fort Knox, estime le "Wall-Street Journal". "Une nation qui refuse de remettre de l'ordre dans ses livres, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur peut rester économiquement forte pour l'instant, mais les gens intelligents peuvent demander combien de temps cela durera", ajoute-t-il.

Si la discussion sur l'or concentre plus d'attention sur l'impact d'un gouvernement, prodigue sur l'économie au lieu de porter seulement sur le métal entreposé à Fort Knox, elle servira à quelque chose, conclut le quotidien. L'or, après tout, est loin d'être aussi important que ce qu'il représente et si des mesures adéquates ne sont pas prises dans le proche avenir, les Etats-Unis pourraient risquer de perdre un avoir beaucoup plus brillant".

Baisse des bénéfiques de CBA

Canadian British Aluminium annonce un profit net, déduction faite des impôts, de \$1,759,000 pour le semestre terminé le 31 janvier 1967. C'est l'équivalent de 44 cents par action des classes "A" et "B" réunies. Durant la période correspondante de l'exercice précédent, le profit net s'établissait à \$2,120,000 (54 cents par action) et, pour l'exercice entier, à \$4,663,000 (\$1.17 par action).

Les problèmes de l'aluminerie ont persisté durant les quelques premiers mois de l'exercice en cours, ce qui a entraîné une augmentation des frais d'exploitation, déclarait dans une lettre aux actionnaires M. G. B. Margraf, président du conseil. L'efficacité des opérations est maintenant accrue.

La compagnie a conclu un nouveau contrat de travail qui expirera en décembre 1968. Bien que le prix du lingot fut accru de 1/2 cent la livre aux Etats-Unis et au Canada, le 16 janvier, les bénéfiques de la compagnie ne se sont pas ressentis de cette augmentation car le gros de la production marchande de la compagnie est exporté au Royaume-Uni, de sorte qu'elle n'a pas bénéficié d'une augmentation de prix.

La production du premier semestre atteignit 51,000 tonnes courtes, approximativement le même volume qu'au dernier semestre de l'exercice précédent. Les expéditions s'élevèrent à 49,600 tonnes courtes, au regard de 53,800 le semestre précédent.

Johns-Manville

Les ventes et les gains de Johns-Manville Corporation pour le premier trimestre de 1967 sont descendues au-dessus du niveau record établi pour la même période l'an dernier, a déclaré hier M. C.B. Burnett, président de la compagnie.

Les ventes pour le premier trimestre furent de \$104,115,000 en comparaison de \$106,654,000 pour la même période en 1966.

Les gains pour le trimestre furent de \$4,507,000 ou 54 cents par action, au regard de \$6,370,000 ou 75 cents par action en 1966.

M. Burnett a déclaré que la baisse des gains a été causée par plusieurs facteurs, dont l'augmentation des salaires, le coût des matériaux bruts et la réduction sensible dans les ventes.

À peuple dynamique...



banque dynamique

RYTHME DE CROISSANCE RECORD

■ L'actif de la BCN a presque doublé au cours des 12 dernières années — il dépasse largement le milliard.

■ Par l'ouverture de nouvelles succursales, l'éventail complet des services bancaires de la BCN s'étend à toute la population.

■ La BCN atteint de nouveaux sommets, symbolisés par l'érection du nouveau siège social: un immeuble moderne de 32 étages à la Place d'Armes, à Montréal.

■ "Après 91 ans d'activité, la Banque Canadienne Nationale, l'institution financière la plus importante du Canada français, "taille dans du neuf" avec grand enthousiasme. Cette pittoresque expression française résume bien le rythme dynamique établi par cette banque..."

(Burroughs Clearing House, livraison de novembre 1966)



Banque Canadienne Nationale

la banque qui compte le plus grand nombre de succursales au Québec.

N.B. Procurez-vous vos passeports pour l'EXPO de votre succursale BCN... Vous économiserez



Hausse de 4% des bénéfices d'Hollinger Gold Mines Ltd.

Hollinger Consolidated Gold Mines Limited annonce que ses bénéfices nets ont été de \$9,890,325 pour l'exercice 1966, ce qui représente une augmentation de 4% par rapport à celui de 1965. Augmentation également dans le revenu des placements, lequel est passé de \$5,327,873 pour 1965 à \$6,485,775 pour 1966. Les placements nets ont augmenté de \$5,718,721 au cours de ce dernier exercice et le fonds de roulement est passé de \$15,917,875 à \$25,579,308.

La majeure partie des revenus de Hollinger continue à provenir des concessions et des droits sur les mines de fer de la compagnie; suivent dans l'ordre les placements et l'exploitation des mines d'or. Le rapport signale que les diver-

ses entreprises associées à Hollinger dans l'exploitation de la fosse Québec-Labrador, ont dépensé plus de \$500 millions pour construire un chemin de fer et un port, mettre les mines en valeur et implanter des villes et des usines dans

un territoire entièrement vierge. Depuis 13 ans que ce complexe gigantesque a commencé à produire, \$1.2 milliard de minerai brut, de concentrés et de boulettes a été expédié de Sept-Îles. Le rapport précise: "plus de 95% de ces expéditions a été exporté et a ainsi rapporté au Canada plus d'un milliard de dollars en précieuses devises."

La compagnie compte sur l'extension des activités dans l'exploitation des mines de fer pour compenser la perte de vitesse qui se manifeste pour le moment dans les mines d'or du nord de l'Ontario. En effet, les nouveaux aménagements de la Iron Ore Company

dans la région de Carol, au Labrador, seront achevés à la fin de 1967. Si Hollinger ne participe pas financièrement au projet qui fera de la région de Carol l'un des trois complexes de pelletisation les plus vastes au monde, elle bénéficiera néanmoins, dès 1968, du tonnage supplémentaire de minerai qui devra être extrait pour alimenter ces usines.

Pertes et profits

Toujours d'après ce rapport, figure à l'état consolidé des pertes et profits non répartis un montant de \$6,820,658 pour ristournes d'impôt; cette somme représente la

quote-part revenant à Hollinger des ristournes consenties à ses filiales, la Hollinger North Shore Exploration Company Limited, et la Labrador Mining and Exploration Company Limited, pour les exercices 1960-1964 et 1959-1964 respectivement.

Si les bénéfices avant impôts de la Labrador Mining ont atteint le chiffre record de \$9,031,372 en 1966, ses bénéfices nets n'ont été que de \$7,021,279, soit \$2.13 par action contre \$2.32 pour l'exercice précédent; cette situation a été provoquée par l'expiration de la période d'exemption fiscale dont bénéficiait l'exploitation de la région de Carol.

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration de **Financial Times** COTE A MIDI le 24 avril 1967

INDUSTRIELS

Rapport 1966		RENDMENT		---SEMAINE EN COURS---	
Rendement	Prix	Dividendes	6 mois	6 mois	ferme-variation
1966	1966	1965	derrière	derrière	1966
2.1	12.0	13%	9%	Abitibi P	56
2.1	9.0	27%	4%	Acklands	12
6.3	25	22%	1%	Admiral	50
1.8	13.9	66%	27%	Algonquin	1.20
4.8	6.3	17	14	Algonquin S	2.37
3.2	20.6	39%	27%	Alta Gas	1.20
1.1	9.4	12	6	Alta N Gas	80
4.7	17.2	22	14	Alta N Gas	80
3.7	11.1	11	8	Alta N Gas	80
4.1	11.3	7.60	4.00	Alta N Gas	80
8	2.00	20%	10%	Alta N Gas	80
5.5	7	35	20	Alta N Gas	80
3.0	13.8	46%	25%	Alta N Gas	80
4.2	48%	33%	20%	Alta N Gas	80
6.5	8.4	2.75	1.55	Alta N Gas	80
6.6	10.9	11%	9%	Alta N Gas	80
5.2	25	19	12	Alta N Gas	80
4.9	52%	47%	33%	Alta N Gas	80
6.6	5	54	34	Alta N Gas	80
4.1	26.1	12%	11%	Alta N Gas	80
6.5	6.5	20%	15%	Alta N Gas	80
2.5	11.3	29	18%	Alta N Gas	80
2.2	11.0	25	17	Alta N Gas	80
5.4	10.2	27	19	Alta N Gas	80
5.3	23.9	20	14%	Alta N Gas	80
4.7	14%	14%	10%	Alta N Gas	80
5.5	49%	43%	31%	Alta N Gas	80
5.6	51	44	32	Alta N Gas	80
4.4	11.7	25%	18%	Alta N Gas	80
7.1	10%	10%	7%	Alta N Gas	80
5.8	7.8	27%	21%	Alta N Gas	80
6.5	9.6	88	80	Alta N Gas	80
11	9.7	10%	8%	Alta N Gas	80
5.7	23%	19	14%	Alta N Gas	80
4.3	13.7	6%	4%	Alta N Gas	80
2.6	20.0	49%	35%	Alta N Gas	80
2.5	220	108	78	Alta N Gas	80

Moyennes de la semaine

MONTREAL		TORONTO	
Indus.	pub	Indus.	Mixte
163.75	154.40	157.13	161.84
164.14	155.40	158.58	162.79
166.36	152.76	161.34	164.65
166.47	151.10	160.91	164.76
175.50	192.48	160.23	161.34
136.98	136.95	83.22	95.24

NEW YORK		DOW JONES		LONDON	
Comp.	Indus.	Transp.	Util.	Comp.	Volume (F. Tms.)
49.95	50.13	55.05	48.33	309.12	9,070,000
49.95	50.13	55.05	48.33	309.12	9,070,000
50.42	50.72	55.23	48.51	311.01	10,860,000
50.53	50.90	55.34	48.39	311.54	9,690,000
50.65	51.09	54.95	48.25	313.18	10,210,000
51.06	51.22	58.28	51.07	352.49	37.2
39.37	38.99	40.12	39.60	118.96	261.27

RENDMENT		---SEMAINE EN COURS---	
Rapport 1966	Titres	Dividendes	6 mois
1966	1966	1965	derrière
4.9	15.0	14%	9%
4.0	10.8	40	28%
5.7	6%	6%	4.80

CANADIEN		RENDMENT	
Rapport 1966	Titres	Dividendes	6 mois
1966	1966	1965	derrière
4.6	12.3	33%	30%
5.8	16.7	8%	6%
19.7	87	51%	40%
2.2	15.3	25%	15%
6.0	97%	82	75
5.7	8.6	16%	11%
1.9	17.5	13	10%
4.8	9%	7	6%
5.9	14.0	5%	2%
2.9	12.1	12	6%
2.0	19.3	17%	15%
3.6	23.8	62	49%
5.0	16.0	19%	14%
2.2	10.0	29	17%
1.9	12.9	12	6%
2.7	19.3	17%	15%
3.4	23.8	62	49%
5.0	16.0	19%	14%
2.2	10.0	29	17%
1.9	12.9	12	6%
2.7	19.3	17%	15%
3.4	23.8	62	49%
5.0	16.0	19%	14%

CANADIEN		RENDMENT	
Rapport 1966	Titres	Dividendes	6 mois
1966	1966	1965	derrière
4.6	12.3	33%	30%
5.8	16.7	8%	6%
19.7	87	51%	40%
2.2	15.3	25%	15%
6.0	97%	82	75
5.7	8.6	16%	11%
1.9	17.5	13	10%
4.8	9%	7	6%
5.9	14.0	5%	2%
2.9	12.1	12	6%
2.0	19.3	17%	15%
3.6	23.8	62	49%
5.0	16.0	19%	14%
2.2	10.0	29	17%
1.9	12.9	12	6%
2.7	19.3	17%	15%
3.4	23.8	62	49%
5.0	16.0	19%	14%

CANADIEN		RENDMENT	
Rapport 1966	Titres	Dividendes	6 mois
1966	1966	1965	derrière
4.6	12.3	33%	30%
5.8	16.7	8%	6%
19.7	87	51%	40%
2.2	15.3	25%	15%
6.0	97%	82	75
5.7	8.6	16%	11%
1.9	17.5	13	10%
4.8	9%	7	6%
5.9	14.0	5%	2%
2.9	12.1	12	6%
2.0	19.3	17%	15%
3.6	23.8	62	49%
5.0	16.0	19%	14%
2.2	10.0	29	17%
1.9	12.9	12	6%
2.7	19.3	17%	15%
3.4	23.8	62	49%
5.0	16.0	19%	14%

CANADIEN		RENDMENT	
Rapport 1966	Titres	Dividendes	6 mois
1966	1966	1965	derrière
4.6	12.3	33%	30%
5.8	16.7	8%	6%
19.7	87	51%	40%
2.2	15.3	25%	15%
6.0	97%	82	75
5.7	8.6	16%	11%
1.9	17.5	13	10%
4.8	9%	7	6%
5.9	14.0	5%	2%
2.9	12.1	12	6%
2.0	19.3	17%	15%
3.6	23.8	62	49%
5.0	16.0	19%	14%
2.2	10.0	29	17%
1.9	12.9	12	6%
2.7	19.3	17%	15%
3.4	23.8	62	49%
5.0	16.0	19%	14%

CANADIEN		RENDMENT	
Rapport 1966	Titres	Dividendes	6 mois
1966	1966	1965	derrière
4.6	12.3	33%	30%
5.8	16.7	8%	6%
19.7	87	51%	40%
2.2	15.3	25%	15%
6.0	97%	82	75
5.7	8.6	16%	11%
1.9	17.5	13	10%
4.8	9%	7	6%
5.9	14.0	5%	2%
2.9	12.1	12	6%
2.0	19.3	17%	15%
3.6	23.8	62	49%
5.0	16.0	19%	14%
2.2	10.0	29	17%
1.9	12.9	12	6%
2.7	19.3	17%	15%
3.4	23.8	62	49%
5.0	16.0	19%	14%

CANADIEN		RENDMENT	
Rapport 1966	Titres	Dividendes	6 mois
1966	1966	1965	derrière
4.6	12.3	33%	30%
5.8	16.7	8%	6%
19.7	87	51%	40%
2.2	15.3	25%	15%
6.0	97%	82	75
5.7	8.6	16%	11%
1.9	17.5	13	10%
4.8	9%	7	6%
5.9	14.0	5%	2%
2.9	12.1	12	6%
2.0	19.3	17%	15%
3.6	23.8	62	49%
5.0	16.0	19%	14%
2.2	10.0	29	17%
1.9	12.9	12	6%
2.7	19.3	17%	15%
3.4	23.8	62	49%
5.0	16.0	19%	14%

CANADIEN		RENDMENT	
Rapport 1966	Titres	Dividendes	6 mois
1966	1966	1965	derrière
4.6	12.3	33%	30%
5.8	16.7	8%	6%
19.7	87	51%	40%
2.2	15.3	25%	15%
6.0	97%	82	75
5.7	8.6	16%	11%
1.9	17.5	13	10%
4.8	9%	7	6%
5.9	14.0	5%	2%
2.9	12.1	12	6%
2.0	19.3	17%	15%
3.6	23.8	62	49%
5.0	16.0	19%	14%
2.2	10.0	29	17%
1.9	12.9	12	6%
2.7	19.3	17%	15%
3.4	23.8	62	49%
5.0	16.0	19%	14%

CANADIEN		RENDMENT	
Rapport 1966	Titres	Dividendes	6 mois
1966	1966	1965	derrière
4.6	12.3	33%	30%
5.8	16.7	8%	6%
19.7	87	51%	40%
2.2	15.3	25%	15%
6.0	97%	82	75
5.7	8.6	16%	11%
1.9	17.5	13	10%
4.8	9%	7	6%
5.9	14.0	5%	2%
2.9	12.1	12</	

Dosco subit une perte nette de 65 cents par action

Les ventes nettes consolidées de la Dominion Steel and Coal Corporation, Limited ont atteint \$176,225,083 en 1966, ce qui représente une augmentation de \$1,603,887 par rapport au chiffre d'affaires de \$174,621,196 enregistré en 1965, a déclaré aujourd'hui M. T. J. Emmert, président du conseil et de la compagnie.

Les ventes d'acier ont progressé de 6.5%. Toutefois, l'augmentation du chiffre d'affaires global par rapport à 1965 s'est ressentie de la fermeture de la mine de fer de Wabana (Terre-Neuve), intervenue en juin 1966, et de la vente de la Seaboard Power Corporation (Ile du Cap Breton) effectuée à la fin de 1965, qui avaient contribué

à elles deux \$11,854,997 au chiffre d'affaires de 1965.

L'exercice s'est soldé par une perte nette de \$1,923,333. En 1965 la compagnie avait réalisé un bénéfice net de \$996,862, sans compter un profit en capital de \$3,311,243 sur la vente de la Seaboard Power.

La perte nette de 1966 équivaut

à 65¢ par action, contre un bénéfice de 34¢ en 1965.

Une somme de \$5,698,372, représentant le solde déficitaire net d'opérations exceptionnelles effectuées en 1966, a été imputée sur le compte des bénéfices non répartis. Ces opérations comprennent une vente de terrains, qui a rapporté un profit de \$670,199, et la fermeture de la mine de Wabana qui a entraîné une perte de \$6,368,571 (après déduction des impôts sur le revenu y afférant) due à la difficulté croissante de trouver des débouchés pour le minerai de fer à faible teneur. La mine a été fermée en juin 1966 et cédée au gouver-

nement de Terre-Neuve pour une somme symbolique.

Les causes au déficit

Quatre facteurs ont concouru au déficit de l'exercice, qui se monte à \$4,322,333 avant les abattements d'impôts sur le revenu: les frais de mise en train et de démarrage des nouvelles installations de Contrecoeur qui ont continué à courir et se sont élevés à \$3,205,995; l'imputation sur les résultats de \$2,868,062 de frais d'intérêt; un fléchissement du marché mondial de l'acier; enfin, une grève de trois mois à l'usine de Montréal et une d'un mois à celle de Truscon (Montréal) dont les effets ne se sont

pas limités à ces établissements, mais se sont répercutés sur l'activité de la laminière de tiges et barres de Contrecoeur et sur celle de l'aciérie de Sydney.

L'activité dans le secteur de la transformation de l'acier a également souffert, au deuxième semestre, d'un fléchissement général de la demande dans l'industrie de la construction.

Amélioration à Contrecoeur

La productivité de la nouvelle laminière de tiges et barres de Contrecoeur (Québec) s'est constamment améliorée en 1966. La laminière à froid de produits plats récemment construite au même endroit est entrée en activité dans le courant de l'année, mais par suite de retards imprévus qui se sont produits dans la livraison d'équipement pour la laminière à chaud et qui ont empêché celle-ci de démarrer à la date fixée, la laminière à froid a continué à traiter de petites quantités d'acier en bandes laminées à chaud achetées à d'autres producteurs et on ne peut donc considérer qu'elle ait été exploitée commercialement.

Les essais préliminaires de la laminière à chaud ont débuté au premier trimestre de cette année.

La demande soutenue de matériel roulant par les chemins de fer canadiens a maintenu la production à un rythme élevé pendant toute l'année aux ateliers de Trenton. Les ventes de wagons-citernes ont atteint un niveau record et l'usine a également produit un grand nombre de wagons de marchandises de types divers. Les ateliers de fabrication d'essieux de chemins de fer ont tourné à plein et la demande a été active pour d'autres types de pièces de forge.

La parité des salaires

Au cours de l'année 1966, les syndicats canadiens ont profité du plein emploi pour réclamer la parité des salaires avec les Etats-Unis, ce qui a déclenché des hausses sans précédents dans le coût de la main-d'oeuvre et des grèves étendues dans tout le pays. La Compagnie n'a pas échappé à ce mouvement; elle a subi une grève importante à l'usine de Montréal et à celle de Truscon, ainsi que des interruptions de travail dans d'autres établissements de production. Cette agitation ouvrière a eu de graves répercussions sur les résultats de 1966, par perte de temps, baisse de la production et hausse du coût des salaires. "De plus", a déclaré M. Emmert, "la courbe ascendante des frais de main-d'oeuvre dans les industries, coïncidant avec un ralentissement général de l'économie, comprimera les profits dans l'état salaires-prix jusqu'à ce qu'on parvienne à améliorer sensiblement la productivité."

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant
MARION, MARION
fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond
MONTRÉAL 25
Tél.: 288-2152-53-54

RENDEMENT		-- SEMAINE EN COURS --		RENDEMENT		-- SEMAINE EN COURS --	
gains	Poport 1966	Titres	Dividendes payés ind. 1965-1966	6 mois ou dernière	6 mois ou dernière	Titres	Dividendes payés ind. 1965-1966
1.6	2.1	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.2	2.5	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
7.5	6.5	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.1	15.2	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.3	2.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.5	9.6	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
12.0	10.4	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
8.8	7.3	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
2.6	20.9	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
2.5	20.8	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
2.6	14.6	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
2.8	14.4	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.1	4.65	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
4.3	5.1	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.8	14.4	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.5	9.4	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
4.4	15.2	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
1.5	26.9	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.9	9.6	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.0	9.6	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.7	11.1	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
7.2	11.2	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.1	11.1	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.2	5.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
8.5	5.1	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.5	4.9	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
4.7	18.8	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
2.2	7.1	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.7	4.1	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
4.9	13.2	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
4.3	9.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.5	18.6	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.0	15.6	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
4.0	13.5	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.2	9.3	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
7.3	28	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
4.9	10.7	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.7	14.6	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.1	14.2	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
4.4	31.4	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.5	5.1	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
2.9	20.6	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
4.0	18.2	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.2	35.2	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
1.8	27.2	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
4.5	10.1	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
9.2	9.2	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.4	17.3	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
4.7	10.4	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.6	12.5	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.1	6.2	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
0.8	27.9	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.2	10.4	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.0	20.5	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
39.0	4.55	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.2	4.3	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
4.1	8.6	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
13.3	12.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.4	18.9	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.5	18.9	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.0	10.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.1	9.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.4	10.4	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.2	9.8	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.6	22.7	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.3	27.3	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.8	14.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.4	10.6	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.4	11.8	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.6	10.7	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.5	10.7	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.1	17.3	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.1	10.2	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.9	16.4	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.9	20.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
7.0	8.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.7	20.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.9	18.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.7	13.8	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.3	20.4	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
4.1	4.80	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
7.2	18.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
2.0	11.9	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.5	50.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.1	9.2	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
7.0	8.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.4	13.3	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.4	8.7	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.4	6.7	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
8.5	2.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.0	5.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.0	7.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.1	7.8	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.1	20.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.7	17.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
4.7	9.4	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.5	11.2	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.3	13.2	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
2.5	15	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
9.4	9.4	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
4.4	2.7	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
11.9	31.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.7	19.8	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
7.1	7.4	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.3	16.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
12.4	15.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.7	8.3	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.6	9.2	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
12.6	12.6	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
5.5	100.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
2.3	11.9	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
3.0	8.9	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30
6.5	19.0	10/10	1.30	1.30	1.30	10/10	1.30

Revenu net de \$2,270,768 pour Hawker Siddeley Canada

En 1966, les ventes nettes consolidées de Hawker Siddeley Canada Ltd. ont poursuivi le mouvement ascendant des deux années précédentes et ont atteint un total de \$279,106,714 a déclaré M. T. J. Emmert, Président et chef de la direction de la compagnie. Ce montant dépasse de \$11,599,272 celui de 1965.

Le revenu net consolidé de 1966 se monte à \$2,270,768. Après provision pour les dividendes des actions privilégiées, il équivaut à 18 cents par action ordinaire.

Le revenu d'exploitation, avant provision pour les impôts, était inférieur à celui de 1965. Il faut attribuer cette baisse à des résultats défavorables de la Dominion Steel

and Coal Corporation, Limited (Hawker Siddeley Canada détient 77% de ses actions), qui a subi des

pertes s'établissant, avant provision pour impôts, à \$4,322,333, ce qui s'est traduit par une perte

nette de \$1,923,333 enregistrée par Dosco une fois provision faite pour les impôts.

La Banque de la Nouvelle-Ecosse offre 4 1/4 % sur les épargnes

En vigueur le 1er mai, la Banque de Nouvelle-Ecosse offre à ses clients, un nouveau compte d'épargne Scotia qui rapporte 4 1/4% d'intérêt.

Les clients qui ont des comptes d'épargne recevront désormais, automatiquement, 4 1/4% sur le solde trimestriel minimum à la condition que des chèques n'aient pas été émis. Un retrait au comptant peut être fait durant le trimestre.

Ceux qui désirent continuer de tirer des chèques sur leur compte d'épargne recevront 3% sur le solde minimum trimestriel à leur compte, comme par le passé.

En établissant et présentant ce nouveau compte d'épargne, nous voulons tenir compte des désirs du public. Ceux qui choisissent de maintenir leur compte d'épargne exclusivement pour des épargnes, obtiendront un taux d'intérêt plus élevé, rapportant un taux de placements avantageux de 4 1/4%.

Grenache connaît une autre année record

M. Roch Grenache, président de Grenache Inc., a précisé dans son dernier rapport annuel que la compagnie a obtenu durant l'exercice financier terminé le 31 octobre 1966, des succès sans précédent.

Les ventes se sont élevées à \$5,332,900, soit une augmentation de plus de 30% sur l'an dernier. Il est bon de noter que cette augmentation s'est manifestée aussi bien dans les produits d'épicerie que dans la crème glacée. C'est dans la crème glacée cependant que nous remarquons les progrès

les plus impressionnants.

Les bénéfices d'exploitation avant intérêts, amortissements et impôts sur le revenu, montrent une amélioration encore plus prononcée; ils ont atteint \$289,042, une augmentation de 34% sur l'an dernier. Les bénéfices nets de \$70,716, déduction faite des impôts sur le revenu, sont les meilleurs que la compagnie n'ait jamais obtenus. Ils représentent un revenu de 23¢ par action classe "A" et "B" et la valeur aux livres de ces actions est maintenant de \$2.52.

La vente des produits de la division épicerie qui était assumée par une équipe de représentants à l'emploi de la compagnie est maintenant confiée à des courtiers en alimentation. Cette nouvelle politique assurera une distribution plus adéquate et plus économique des produits de la compagnie.


La compagnie annonce qu'elle sera présente au pavillon des industries du Québec à l'Expo 67. Elle a voulu manifester par cette initiative son intérêt à l'expansion économique du Québec.

	1962 (10 mois)	1963	1964	1965*	1966
Ventes.....	\$2,491,661	\$3,251,004	\$3,627,340	\$3,986,137	\$5,332,900
Revenu d'exploitation.....	179,130	229,992	227,878	214,601	289,042
Profit net.....	42,778	54,634	63,424	8,577	70,716
Actif Total.....	\$1,654,771	\$1,886,821	\$2,077,117	\$2,460,625	\$2,514,365


* Année de l'ouverture de l'usine de Ville d'Anjou.

Il faut s'attendre au service
"avec le sourire" dans les hôtels
du Canadien Pacifique.







Toronto, Ont.




Banff, Alb.




Calgary, Alb.




Victoria, C.B.




St. Andrews, N.-B.




Regina, Sask.



Lake Louise, Alb.



Winnipeg, Man.





Edmonton, Alb.



Québec, Qué.



Windsor Falls, Ontario
administré par les
Hôtels du Canadien Pacifique



Montréal, Qué.

VISITEZ LE PAVILLON
CANADIEN PACIFIQUE
COMINCO
EXPO 67
Montréal, 28 août - 27 septembre 1967

**LES HÔTELS DU
Canadien Pacifique**

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Le rapport Carter plaît de moins en moins aux hommes d'affaires

Les commentaires commencent à affluer à propos des recommandations de la commission Carter et, au fur et à mesure que les hommes d'affaires dissèquent ces recommandations et en saisissent toutes les implications, ils deviennent de moins en moins enthousiastes.

Les porte-paroles de l'industrie minière ont déjà soulevé de graves réserves à propos de leur industrie.

Cette semaine, le président de Texaco (Canada) et le président de l'Imperial Oil n'ont pas mâché leurs mots pour dire que l'application des recommandations Carter allait tout simplement paralyser le développement de l'industrie pétrolière au moment où la demande se fait de plus en plus grande.

Rapport irréaliste

De son côté, M. F. Gerald Townsend, membre de la firme de comptables agréés Thorne, Gunn, Helliwell et Christenson, de Toronto, et qui fait partie du groupe d'étude formé par l'Institut canadien des comptables agréés qui fait une étude fouillée du rapport, se dit d'avis que la grande majorité des hommes d'affaires est défavorable aux recommandations de la commission Carter. Le rapport, dit-il, pris dans son entier, est une pièce bien charpentée et constitue un système de taxation bien articulé qui ne pourra jamais être appliqué globalement.

Problèmes internationaux

L'une des principales raisons qui amènent les hommes d'affaires à rejeter les recommandations globales du rapport Carter c'est qu'elles vont présenter, si elles sont appliquées, des problèmes à long terme dans les relations avec les autres pays: les filiales étrangères installées au Canada seront placées dans une position désavantageuse; les compagnies canadiennes qui font des opérations à l'étranger seront dans une mauvaise posture et finalement le flot des capitaux étrangers sera découragé.

Des inégalités

Par exemple, dit-il, une filiale entièrement contrôlée par du capital britannique devra payer des impôts au taux de 50% de ses profits, plus une taxe de 10 à 15% sur les dividendes versés. Un concurrent canadien, sera taxé au taux marginal de la taxe de ses actionnaires. Si le revenu moyen des actionnaires canadiens est inférieur à \$25,000, le taux réel de la taxe sur les profits de l'entreprise canadienne

sera de 37%.

Cette différence de traitement, selon M. Townsend, sera probablement suffisante pour empêcher des entreprises étrangères de s'établir au Canada. De plus, elle pourrait amener certaines entreprises étrangères établies au Canada, et qui se trouveront désavantagées, à fermer leurs usines et à aller s'établir ailleurs.

Opérations étrangères

Certaines entreprises canadiennes, dit-il, seront affectées par la proposition d'imposer une taxe sur les filiales étrangères de compagnies canadiennes allant jusqu'à 30% du revenu brut étranger (avant les impôts) si cette taxe n'a pas été payée dans le pays étranger. Cette disposition annulera, par exemple, l'exemption de 10 ans d'impôt sur les profits découlant des exportations, à une filiale irlandaise d'une entreprise canadienne qui exporte dans les pays du Marché commun.

Cette disposition touchera également des entreprises canadiennes ayant des filiales aux Bahamas

et auxquelles le gouvernement a accordé une exemption d'impôt pour une période d'années.

Les valeurs canadiennes

Les recommandations du rapport Carter, dit-il, auront pour résultat d'amener les non-résidents à se départir de leurs valeurs canadiennes et seuls les Canadiens apparaissent comme acheteurs possibles de ces valeurs. Il se demande s'il sera utile, pour le développement du pays, de demander aux investisseurs canadiens de racheter les intérêts minoritaires d'entreprises existantes au lieu d'investir dans de nouvelles entreprises.

Le capital étranger

Les effets des recommandations seront de décourager l'entrée de capitaux étrangers au Canada et de réduire les capitaux domestiques au Canada pour la mise en marche de nouvelles entreprises. Et la proposition de taxer les gains de capital au taux normal de l'impôt sur les revenus va accentuer davantage cette tendance.

Certaines propositions du rapport Carter, ajoute M. Townsend, sont injustes. Actuellement, dit-il, un employé d'une entreprise gagnant un salaire de \$10,000 et un actionnaire qui retire \$10,000

en dividendes par année, paient à peu près le même montant d'impôt. Si les recommandations du rapport Carter sont appliquées, en intégrant les revenus personnels et les dividendes, l'actionnaire recevra une remise d'impôt de \$5,000 du gouvernement, ce qui lui donnera un revenu net de \$15,000 après impôt, soit le double du \$8,000 qui reste à l'employé après avoir payé ses impôts.

ENTREPRISES CENTREVILLE LIMITÉE



PHILIP COLMAN

Philip Colman annonce la formation de la compagnie Entreprises Centreville Limitée, avec bureau-chef à Montréal. M. Colman s'est démis de ses fonctions de président des Domaines Concordia Limitée et de directeur de Concordia Construction Inc. Dans ces compagnies, il s'était occupé de la planification, de la promotion, et de la construction de Place Bonaventure. Tout en gardant sa participation dans Place Bonaventure Inc., M. Colman, en tant qu'administrateur en chef de Centreville, va se consacrer à la promotion de grands projets immobiliers à Montréal, et dans d'autres grandes villes du Canada. Il est membre de la Community Planning Association of Canada, Building Owners and Managers Association, Urban Land Institute (Etats-Unis), Urban America Inc., International Council of Shopping Centres, National Association of Housing and Redevelopment Officials, (Etats-Unis), American Society of Planning Officials, et de l'International Association for Housing and Planning.

par un apport approprié de la nouvelle unité à titre complémentaire de l'or, des dollars, des francs, des livres etc. . .

Lorsque les dispositions nécessaires seront mises au point, a ajouté M. Roosa, une grande partie des frictions qui ont existé au sujet du problème des réserves monétaires, disparaîtront. Il en sera de même du risque couru par les Etats-Unis de ne pas être en mesure de faire face à leurs obligations internationales.

Après s'être félicité du fait que les pays participant aux négociations actuelles sur la question ont déjà adopté un langage commun, M. Robert Roosa a conclu en exprimant sa confiance que les intérêts communs de la France et des Etats-Unis l'emporteront en fin de compte sur les désaccords qui ont pu surgir à propos de questions techniques.

Un banquier américain défend la cause de l'or-papier comme élément de réserve

M. Robert Roosa, ancien Sous-Secrétaire au Trésor et actuellement partenaire de la firme financière "Brown Brothers Harriman and Co", a défendu la cause de l'or-papier devant la Chambre de Commerce française des Etats-Unis.

M. Roosa qui eut la responsabilité des affaires monétaires dans l'administration Kennedy, a ainsi défendu la position que le gouvernement Johnson s'efforcera de faire

accepter par les autres pays du Fonds Monétaire International au cours de la conférence qui aura lieu à l'automne à Rio-de-Janeiro. Cette thèse consiste à prétendre que le

commerce du monde libre est menacé par une pénurie de liquidités le jour où les Etats-Unis rétabliront l'équilibre de leur balance des paiements et que, la production d'or étant insuffisante pour faire face à l'expansion des échanges, il conviendra d'y suppléer par une unité monétaire artificielle.

M. Roosa, dont l'influence demeure grande dans les milieux fi-

nanciers américains, a fondé son argumentation sur des considérations historiques. L'équilibre monétaire international, a-t-il souligné, a pu être maintenu depuis la fin de la guerre malgré les vicissitudes financières des nouvelles nations et même de la plupart des pays européens rappelant à ce sujet que la valeur-or du franc est aujourd'hui 100 fois moins importante que vers le milieu des années 50 — uniquement grâce au principe immuable de la libre convertibilité du dollar en or à raison de 35 dollars l'once.

La convertibilité

Il est essentiel, a déclaré M. Roosa que ce facteur soit préservé. Notant alors que la production mondiale d'or est insuffisante pour garantir cette libre convertibilité, il a conclu à la nécessité de créer un élément de réserve destiné à compléter les avoirs en métal précieux, à savoir l'or-papier. La tâche des principaux pays est donc désormais, selon l'ancien Sous-Secrétaire au Trésor, d'harmoniser leurs vues sur les modalités d'application de ce principe. Les négociations ont commencé à ce sujet il y a quatre ou cinq ans et le risque existe qu'un accord soit une fois de plus différé. L'ancien collaborateur du président Kennedy a alors résumé la situation selon les trois points suivants:

1- Les principaux pays, en particulier la France et les Etats-Unis, sont déjà convenus de la nécessité de créer un système échappant à la responsabilité d'un seul d'entre eux pour assurer la libre convertibilité en or du dollar au cours actuel, sans que ceci ne porte atteinte aux prérogatives actuelles des monnaies existantes.

2- Les pays s'étant mis d'accord sur cette nécessité doivent maintenant décider ce qui doit être fait en conséquence et à quel moment des décisions devront être appliquées.

3- Répondre aux besoins d'expansion de l'économie mondiale

VOICI

ROYFUND LTÉE

Un nouveau fonds mutuel canadien
Frais d'acquisition maximum—3%



Administration des investissements:

UNITED BOND & SHARE LIMITED
Suite 424
5 Place Ville Marie
Montréal 2
Québec

Représentant exclusif:

ROYFUND DISTRIBUTORS LTÉE
C.P. 1028
Montréal 3
Québec

ROYFUND DISTRIBUTORS LTÉE
C.P. 1028
Montréal 3
Québec

S.V.P. m'envoyer une brochure traitant de RoyFund Ltée.

Nom _____

Adresse _____